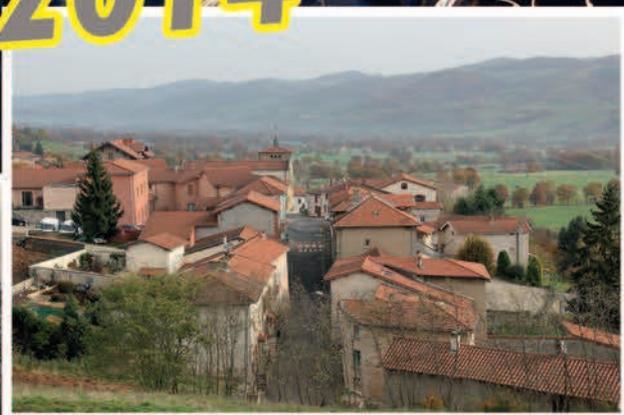


Meys

Bulletin municipal
Décembre 2014



100 ans à Meys
1914-2014





Édito

Chères concitoyennes et chers concitoyens, il est de tradition pour les maires de profiter de l'édition du bulletin municipal pour souhaiter les vœux à leurs administrés pour la nouvelle année, et faire un rapide bilan de l'année écoulée.

Pour 2014, c'est une nouvelle équipe municipale qui s'est mise en place après les élections du mois de mars. Cette équipe, vous l'avez choisie et désignée. Je vous remercie de la confiance que vous nous avez ainsi accordée. Vous trouverez dans ce bulletin les informations concernant cette nouvelle équipe et les différentes commissions mises en place. Nous nous sommes engagés à faire notre possible pour répondre à vos attentes et à vos besoins, dans la mesure où ceux-ci restent dans le domaine du collectif.



Malheureusement il faut bien, aussi, se rendre à l'évidence que les moyens financiers que l'État met à disposition des collectivités territoriales sont en très fortes diminutions (28 milliards d'euros annoncés sur la période de 2014 à 2017). Parallèlement à cette régression financière, l'État continue de se décharger de compétences importantes et coûteuses sur ces mêmes collectivités, et en premier lieu sur les communes. Il n'y a pas besoin de faire beaucoup de calcul pour se rendre compte que ces deux phénomènes conjugués, que nous appelons effet ciseaux dans notre jargon d'élus, ont pour conséquence de mettre gravement en difficulté les communes et de mettre en péril la qualité même du service public.

La seule réponse que nous apporte l'État, c'est une recentralisation sur les collectivités supérieures, j'entends par là les Communautés de Communes voire les Régions.

Alors certes, au nom d'économies d'échelles dont nous n'en voyons pas beaucoup les bénéficiaires, on peut imaginer regrouper un certain nombre de compétences communales, mais il ne faut pas se leurrer, ce sera bien au détriment de la proximité et de la qualité du service public. Qui par exemple est le mieux placé pour se préoccuper du transport scolaire au hameau du Perret ou aux Grenetières ? La Région ? Qui peut prendre le temps de vous écouter et de vous conseiller dans vos orientations et dans vos choix d'urbanisme par rapport à votre environnement, aux services communaux, au voisinage ? Le Président de la Communauté de Communes ? Les services communautaires ?

Pour reprendre les termes de l'Association des Maires de France, auxquels j'adhère pleinement, « l'intercommunalité est un outil au service des communes, un outil indispensable qui doit être modernisé, mais ce n'est qu'un outil. Ce n'est pas un instrument devant se substituer à la commune ! ».

Au-delà de cette régression, programmée, de la proximité de vos élus locaux, les collectivités locales, et en premier lieu les communes, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une extrême gravité, si l'État persiste à réaliser cette amputation de près de 30% de nos dotations.

Bien que nous n'ayons pas beaucoup de marge de manœuvre, il ne faut pourtant pas s'y résigner. Et malgré les attaques récurrentes et démagogiques de certains médias et beaux parleurs, dont sont victimes les collectivités et les élus locaux sur le niveau de leurs dépenses et sur la qualité de leur gestion, sachez que nous recherchons en permanence la façon la plus efficace de faciliter la vie quotidienne des habitants et assurer les services publics indispensables.

Je remercie nos annonceurs qui ont accepté volontairement de nous soutenir pour conserver la qualité de notre bulletin municipal. Il y a 3 ans maintenant, nous avons fait le choix d'avoir un bulletin en couleur et avec un nombre d'informations conséquent. Il est important que nous puissions continuer avec ce niveau d'exigence.

Vous trouverez dans ce bulletin les informations concernant la construction de la nouvelle école au sein de l'écoquartier. Vous verrez que nous touchons bientôt au but.

Cette année nous avons mis en place les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires. La décision s'est prise après une concertation élargie, qui n'a pas fait l'unanimité, mais qui a permis de légitimer les choix que nous avons faits. Ceux-ci ont pour but d'expérimenter cette réforme très contraignante pour la collectivité et pour les parents, avec les meilleures propositions pour les enfants. Les premiers retours font apparaître un large consensus de satisfaction de la part des enfants et des parents. Nous ferons des bilans d'étape pour nous assurer que la qualité des contenus et des intervenants, soit toujours au bon niveau. J'en profite pour remercier le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais pour son accompagnement.



J'ai le plaisir également de vous rappeler que le site internet de la commune est de nouveau disponible, après quelques années d'abstinence suite à la disparition inopinée du site du SIMOLY, qui l'hébergeait. Je remercie les membres de la commission communication qui se sont énormément investis pour vous le proposer avant la fin d'année. Il sera enrichi au fil du temps pour toujours mieux vous informer.

Je dirai juste deux mots du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) qui est en cours. Il a pu rebondir, après les élections, grâce à la venue de Chazelles-sur-Lyon dans son giron. Il a maintenant le même périmètre que le SIMOLY et devrait aboutir avant 2017. Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir conclu notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2014, dans la même logique que ce SCOT. Il faudra tout de même s'adapter aux futures lois de l'urbanisme et plus particulièrement à la nouvelle loi ALUR.

Toujours dans le même registre du désengagement de l'État, le service instructeur de la DDT (Direction Départementale des Territoires) a disparu. Les élus intercommunaux ont mis en place un service de remplacement, sous l'égide du SIMOLY, et qui représente bien entendu un coût supplémentaire pour la collectivité et ses administrés.

Par ailleurs, l'État dans ses grandes réflexions et son discernement sans faille, est en train de décider unilatéralement de porter le seuil de l'intercommunalité à 20 000 habitants. Pour "Les Hauts du Lyonnais" et ses 16 000 habitants, cela se traduirait par une fusion d'intercommunalités. La réflexion des élus du territoire porte aujourd'hui sur une fusion possible des trois intercommunalités du territoire du SIMOLY. Cette réflexion de bon aloi ne sera pas simple du tout à mettre en œuvre et nous promet encore de nombreuses soirées de travail.

Concernant les festivités organisées par la commune, vous avez pu profiter cette année, entre autres, du 1^{er} feu d'artifice sur Meys, offert par la Municipalité, pour la 40^e Fête de la Batteuse, et de la commémoration du 11 novembre qui fut un moment fort de rassemblement avec nos enfants qui ont chanté magnifiquement la Marseillaise.

Je voudrais remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie de nos associations et qui contribuent ainsi à faire vivre, et bien vivre, notre communauté. Merci aux Présidentes et Présidents, ainsi qu'à tous les membres actifs qui s'investissent avec beaucoup d'humilité.

Je remercie également nos employés municipaux et intercommunaux, qui nous servent avec discrétion, qualité et beaucoup de conscience professionnelle. Ils assurent un service public de qualité avec les seuls moyens que nous pouvons leur mettre à disposition.

Je finirai par une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés en 2014, les personnes qui souffrent, sont malades ou se retrouvent seules. Je souhaite que cette année leur soit plus douce et plus clémente.

Je vous adresse à tous, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de joie et de bonheur, pour cette nouvelle année.

Le Maire
Philippe GARNIER

INVITATION

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal
invitent **tous les Meysards**
à la **présentation des vœux** pour l'année 2015

le dimanche 11 janvier 2015 à 10h30 à la salle des fêtes

Elle sera suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.



Conseil Municipal 2014-2020 et Commissions



Philippe GARNIER
Maire
58 ans
Ingénieur informaticien



Le Maire est Président et responsable de toutes les commissions.

Composition de la commission Appel d'Offres

Richard GRAEL (Titulaire) - Anne-Marie VENET (Suppléante)
Patrice JOASSARD (Titulaire) - Christian FAYOLLE (Suppléant)
Jean-Paul ECLERCY (Titulaire) - Martine LUCIEN (Suppléante)

Composition de la commission Bâtiments, Organisation et Amélioration du bâti

Patrice JOASSARD (Vice-président) - Christian FAYOLLE - Richard GRAEL - Fabien PROTIERE

Composition du Centre Communal d'Action Sociale

Catherine DEPIERRE (Vice-présidente) - Guy BESSON - Ludovic FAURE - Anne-Marie VENET

Composition de la commission Communication

Richard GRAEL (Vice-président) - Jérémy CLOYE - Catherine DEPIERRE

Composition de la commission Économie-emploi, Dynamisation du centre bourg

Patrice JOASSARD (Vice-président) - Jean-Marc ALVERGNAS - Guy BESSON - Pierre-Paul FAURE

Composition de la commission Enfance et jeunesse, Rythmes scolaires

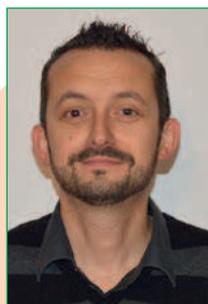
Christian FAYOLLE (Vice-président) - Jérémy CLOYE - Catherine DEPIERRE - Richard GRAEL
Fabien PROTIERE

Composition de la commission Environnement et aménagement du territoire

Richard GRAEL (Vice-président) - Jean-Marc ALVERGNAS - Jérémy CLOYE - Pierre-Paul FAURE
Anne-Marie VENET



Patrice JOASSARD
1^{er} adjoint
53 ans
Agriculteur



Richard GRAEL
2^e adjoint
34 ans
Technico-commercial



Guy BESSON
3^e adjoint
61 ans
Agriculteur retraité



Christian FAYOLLE
4^e adjoint
63 ans
Retraité



Jean-Marc ALVERGNAS
Conseiller Municipal
63 ans
Agriculteur retraité



Anne-Marie VENET
Conseillère Municipale
61 ans
Retraitée



Fabien PROTIERE
Conseiller Municipal
31 ans
Géomètre



Martine LUCIEN
Conseillère Municipale
67 ans
Retraitée



Marie-Claude LATOUR
Conseillère Municipale
61 ans
Assistante maternelle

Composition de la commission Finances

Guy BESSON - Jean-Paul ECLERCY - Pierre-Paul FAURE - Christian FAYOLLE - Richard GRAEL
Patrice JOASSARD - Martine LUCIEN - Anne-Marie VENET

Composition de la commission Fleurissement

Jean-Marc ALVERGNAS (Vice-président) - Ludovic FAURE - Marie-Claude LATOUR - Anne-Marie VENET

Composition de la commission Ordures ménagères

Jean-Marc ALVERGNAS (Vice-président) - Ludovic FAURE - Marie-Claude LATOUR

Composition de la commission Scolaire

Christian FAYOLLE - Catherine DEPIERRE

Composition de la commission Sport et culture

Fabien PROTIERE (Vice-président) - Jérémy CLOYE - Catherine DEPIERRE

Composition de la commission Urbanisme

Richard GRAEL (Vice-président) - Jean-Paul ECLERCY - Martine LUCIEN

Composition de la commission Voirie, Sentier PDIPR

Guy BESSON (Vice-président) - Jean-Marc ALVERGNAS - Fabien PROTIERE



Pierre-Paul FAURE
Conseiller Municipal
64 ans
Agriculteur retraité



Jérémy CLOYE
Conseiller Municipal
31 ans
Chargé d'affaires



Catherine DEPIERRE
Conseillère Municipale
43 ans - *Gestionnaire
ressources humaines*



Jean-Paul ECLERCY
Conseiller Municipal
46 ans
Agriculteur



Ludovic FAURE
Conseiller Municipal
41 ans
Agent de production



Sommaire

Édito

Vie municipale

Invitation aux vœux du Maire	1
Conseil Municipal 2014-2020 et Commissions	2
Personnel communal	5

Les Commissions communales

Bâtiments	6
Voirie	7
Urbanisme	9
Ecoquartier et nouvelle école	10
Environnement	12
Fleurissement	16
Économie	17
Communication	18
Culture	18
CCAS	20

Services du canton

Informations pratiques cantonales	21
Informations sociales	22
SIMOLY - Répar'Acteurs... Késako ?	26
ADTL	26
Nouveau départ dans l'élaboration du SCoT des Monts du Lyonnais	27
Office de Tourisme	28
Mont'en Scène	29
Centre de secours SDIS	30
Parc Eco Habitat	30

Enfance et jeunesse

L'école publique	31
Le PEDT de Meys	32
Pédibus	33

Associations

Liste des associations de Meys	34
Sou des Écoles	35
Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"	35
MJC - Meysristème	36
Les Co'Meys'diens	36
Les Auvergnats de Meys	37
Club de l'Amitié	37
Fête de la Batteuse	38
Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais	40
Histoire et Patrimoine de Meys	40
Société de Chasse Communale	41
Chasse du Sorlin	41
Comité FNACA Meys Grézieu	42

AAPPMA Les Amis de la Haute-Brévenne	43
Association Sportive Meysarde	44
Les classes en 5	44
Etat civil	45

Pages centrales :

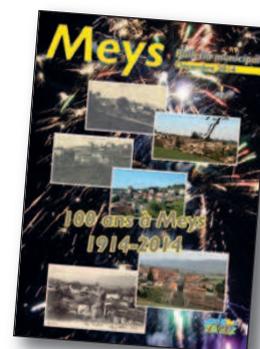
A votre service

Calendrier des manifestations sur la commune de Meys

Déchèterie communautaire "Forez-en-Lyonnais"

Déchèterie communautaire "Les Hauts du Lyonnais"

Tarifs de location des salles de Meys



Directeur de la publication : Philippe GARNIER

Commission communication : Richard GRAEL, Vice-président
Jérémy CLOYE, Catherine DEPIERRE
Valérie GARNIER et Marie-Françoise LARUE (membres extérieurs)

Conception et impression :
Imprimerie EGF
69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : egf-imprimerie@orange.fr
Site : imprimerie-egf.fr

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé.

Mairie de Meys

Tél. 04 74 26 60 55 - Fax : 04 74 26 64 61
Email : mairie.mey@cc-hauts-du-lyonnais.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi après-midi de 14h à 18h
Mercredi matin de 10h à 11h30 (sauf le 1^{er} mercredi du mois)
Jeudi matin de 10h à 11h30
Vendredi après-midi de 14h à 16h
Samedi matin de 10h à 11h30 (uniquement le 1^{er} samedi du mois)

Pour info

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit.
Merci.



Vie municipale

Personnel communal

Les employés municipaux sont au service de la collectivité. Ils ont à cœur de maintenir un niveau de service maximum auprès des habitants, malgré toutes les obligations de plus en plus nombreuses affectées aux collectivités et les exigences grandissantes de certains de nos concitoyens. C'est pourquoi nous devons le respecter et respecter leur travail. Je les remercie pour leur fidélité et leur abnégation. Certains d'entre nous ne mesurent pas la chance que nous avons. Mais cela ne durera pas éternellement. Mme Lucienne COQUARD est déjà partie à la retraite, alors qu'elle donnait beaucoup à la collectivité. D'autres suivront. Espérons qu'ils seront remplacés par des hommes et des femmes de même qualité.

Pour cette année, nous pouvons noter qu'Aurélié PIOT, secrétaire, est partie à Duerne et nous l'avons remplacée par Céline SALOMON, que nous avons déjà eu la chance de faire travailler lors du remplacement d'Aurélié pendant son congé maternité. Bienvenue Céline.

Je leur adresse à toutes et à tous mes remerciements pour la qualité de leur travail, leur respect et leur discrétion. Je leur souhaite mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Aujourd'hui notre personnel communal et extra-communal est le suivant :

Les agents techniques

Bernard DUBOEUF

Philippe RONZON

Ils exercent leurs fonctions dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de la voirie, des réseaux, des espaces naturels et des espaces verts, du petit bricolage, de la protection de l'environnement, de l'hygiène civile, de la logistique et de la sécurité.

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)

Ghyslaine RABANY

Luce MALOD

Colette COUTURIER (en remplacement)

Les ATSEM s'occupent de l'éveil des enfants des classes maternelles. Elles accompagnent les enseignants au quotidien en travaillant au plus près des enfants. Depuis cette année elles participent aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) le vendredi après-midi. Elles ont également en charge le ménage des bâtiments communaux. Mme RABANY assure aussi la garderie.

L'agent d'animation mis à la disposition de l'association de la cantine

Odile DUPUY

Elle a la responsabilité d'accompagner les enfants régulièrement inscrits au service de la cantine, depuis l'école jusqu'à la salle de la cantine, et inversement. Elle a ensuite la responsabilité du service des repas et de l'encadrement des enfants, puis du rangement et du nettoyage de la salle. Elle intervient les lundi, mardi, jeudi et vendredi, sauf pendant les vacances scolaires. Elle est sous la responsabilité directe de l'association de la cantine. Elle est accompagnée de Mme Colette COUTURIER employée par l'association de la cantine.

Les agents administratifs, délégués par la Communauté de Communes

Céline SALOMON

Karine FOSSARD

Nos secrétaires de mairie assurent des fonctions d'accueil au public notamment dans les services d'état civil ou de l'urbanisme. Elles assurent également un nombre important de tâches administratives comme la comptabilité, la paie, la préparation et la saisie des dossiers, le suivi des affaires scolaires, électorales, des affaires sociales, du foncier, des équipements communaux, des budgets, des finances, du courrier, de la documentation, de l'archivage, etc. Elles sont également au service des élus et du maire pour la prise de rendez-vous, la prise de notes et les comptes rendus.

Le Maire

Philippe GARNIER

Les agents techniques



Bernard DUBOEUF



Philippe RONZON

Les agents administratifs, secrétaires de mairie, déléguées par la Communauté de Communes Les Hauts du Lyonnais



Céline SALOMON



Karine FOSSARD

Notre agent d'animation mis à la disposition de la cantine



Odile DUPUY

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)



Ghyslaine RABANY



Luce MALOD



afaq
ISO 14001
Environnement
AFNOR CERTIFICATION

LANGUEDOC CHIMIE

ELCEVER

Produits de maintenance
Liquides industriels
Désinfection - Hygiène
Bâtiment - Peinture et TP
Phyto-sanitaires
Phyto-alimentaires

Fabrice VALAIRE
fabrice.valaire@languedoc-chimie.fr
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE
06 07 62 68 95

ZI La Coupe - BP 37247 - 11782 NARBONNE
Tél. 04 68 41 70 70 - Fax 04 68 42 40 01
www.languedoc-chimie.fr - info@languedoc-chimie.fr



Commissions communales

Bâtiments

La maison THURIN



Donnée par la famille THURIN à la commune en 2012, la mairie s'est engagée à réparer ce bâtiment. A la fois **partagé par le Comité de la Batteuse et la Chasse Communale de Meys**, il sera désormais utilisé toute l'année.



Pour remettre en état cette maison, nous avons fait de gros travaux. Dans un premier temps, la toiture fut entièrement refaite car elle menaçait par endroit de s'effondrer (changement de pannes de toit, de chevrons, de voliges). Puis nous avons fait poser des chéneaux. A l'intérieur, le changement de la porte d'entrée et des fenêtres s'imposait. Ces dernières furent remplacées par des fenêtres PVC double vitrage. Les murs et plafonds ont été isolés par de la laine de verre et doublés avec des panneaux en bois aggloméré. L'électricité fut entièrement refaite. Un chauffe-eau et trois convecteurs électriques furent posés dans la pièce. Les

convecteurs servent en priorité à maintenir une température suffisante pour le hors-gel. En complément de ce chauffage, un poêle à bois a été installé pour se chauffer de manière plus économique lors des réunions. Le WC, l'évier, tout le mobilier ainsi que les fournitures de l'espace prévu pour le dépouillement du gros gibier ont été fournis par les membres de la Chasse Communale. Quant au sol, dalle en ciment, il fut peint pour faciliter son nettoyage.

Le démontage, l'évacuation du plafond en briques, les tranchées pour l'assainissement, le carrelage, les soudures, les peintures, la remise en état du volet de la porte d'entrée, ont été réalisés par les adhérents de la Chasse Communale de façon à réduire sensiblement le coût des travaux. A noter que tout a été achevé pour la Fête de la Batteuse, dans les délais, de façon à pouvoir utiliser ce local indispensable à la fête et qui sert à la fois de stockage, de vestiaires, pour tous les bénévoles qui aident à la préparation et au démontage de la Fête de la Batteuse.

Nous souhaitons désormais à ces deux associations d'en faire une bonne utilisation. La Chasse Communale pourra maintenant préparer ses plans de battues à l'abri et au chaud, ce sera aussi son lieu de rassemblement

et de réunion. Nous remercions toutes les entreprises qui ont participé à ces travaux, le Comité de la Batteuse et son président, et les chasseurs de la Chasse Communale qui ont été moteurs dans ce projet. Pour ma part, je voudrais souligner la bonne entente entre artisans, chasseurs et membres du Comité de la Batteuse. C'est très agréable de travailler dans une telle ambiance avec, au final, un très bon résultat en obtenant un local propre, fonctionnel et bien aménagé.

Une convention est établie entre la commune et ces deux associations pour répartir équitablement les dépenses de fonctionnement liées à l'utilisation de ce local.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Patrice JOASSARD



Entreprises	Travaux	HT	TVA	TTC
Ets THIVILLIER	Maçonnerie	12 441,37 €	2 488,27 €	14 929,64 €
Eurl FAYOLLE	Sanitaires chauffage	2 788,00 €	557,60 €	3 345,60 €
	Zinguerie	1 480,00 €	296,00 €	1 776,00 €
DEMONTROND	Electricité	2 687,70 €	537,54 €	3 225,24 €
Dominique				
CHARBONNIER	Menuiserie PVC	7 638,50 €	1 527,70 €	9 166,20 €
Gilles	Alu - bois	3 908,00 €	781,60 €	4 689,60 €
VILVERT	Peinture sol	202,57 €	40,51 €	243,08 €
Matériaux				
TOTAL		31 146,14 €	6 229,22 €	37 375,36 €

Entreprise Générale de Bâtiment

THIVILLIER

MAÇONNERIE
FAÇADE - TOITURE

QUALIBAT Mention RGE

Neuf et Rénovation
Construction de Villas

Place du Château
69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE
Tél. 04 74 70 04 27
Site : www.thivillier-sarl.com



Nos restaurants

En cette fin d'année, je voudrais rendre un hommage appuyé à nos deux jeunes restaurateurs, John KAULFUSS et Didier CHAVEROT, qui ont repris le restaurant "Les Moissons" au mois de mai dernier.



Ils ont participé à la remise en état du restaurant en se faisant aider par les architectes d'intérieur, M. BRUNET et M. LANGLET pour recréer une ambiance harmonieuse, chaleureuse en refaisant les peintures et en changeant l'éclairage de la salle de restaurant. La commune, pour sa part, a pris à sa charge toute la partie remise en état de fonctionnement des locaux (électricité, carrelage, réfection du plafond de la cuisine, changement des serrures, changement d'un mitigeur, vérification et entretien de la chaudière gaz...). Nous souhaitons à nos deux jeunes restaurateurs une bonne continuation, nous leur adressons tous nos encouragements et toutes nos félicitations pour ces débuts forts prometteurs. Il faut poursuivre sur un rythme

accélééré pour réussir dans cette profession qui est si difficile à exercer, qui demande beaucoup de rigueur et d'exigence chaque jour.

A Meys, nous avons la chance d'avoir deux restaurants : "Les Moissons" au cœur du village et le "Gourmet de Meys" sur la RD 389 en direction de Ste-Foy-l'Argentière. Ces deux restaurants fonctionnent très bien autant la semaine avec la confection de repas ouvriers que le week-end avec des menus plus élaborés. C'est un atout considérable pour notre commune, nos restaurants contribuent d'une certaine façon à faire la promotion culinaire de notre territoire.

Patrice JOASSARD

Entreprises	Travaux	HT	TVA	TTC
Eurl FAYOLLE	Sanitaires chauffage	1 748,30 €	349,66 €	2 097,96 €
DEMONTROND Dominique	Electricité	2 186,20 €	437,24 €	2 623,44 €
CHARBONNIER Gilles	Menuiserie PVC Alu - bois	251,00 €	50,20 €	301,20 €
AFS peinture	Plafond cuisine	2 423,30 €	484,66 €	2 907,96 €
PONCHON Nicolas	Carrelage	620,00 €	124,00 €	744,00 €
AED	Extincteurs			
MILAN Georges	Diagnostics	208,33 €	41,67 €	250,00 €
	TOTAL	7 437,13 €	1 487,43 €	8 924,56 €

Voirie

Entretien des voiries durant l'année 2014, coût en TTC

Déneigement

Une seule séquence neigeuse est arrivée fin 2013 durant l'hiver dernier. Peu de gelées ont été constatées. Les stocks disposés de pouzzolane et de sel subissent ainsi moins de prélèvements. Le déneigement des voies communales dans la campagne, confié à l'EURL du Roulet a engendré une dépense de 1 400 €. Je rappelle qu'une **priorité est toujours réservée sur les chaussées plus en altitude du haut de la commune**, plus sujettes à la formation de congères. Le cœur du bourg demeure traité par les agents techniques. Attention aux véhicules garés à la hâte, quelquefois mal

équipés, qui entravent le travail nocturne ou matinal des intervenants. **Je voudrais remercier ceux d'entre vous qui dégagent au-delà de leur pas de porte** ou viennent en aide aux passants ou automobilistes en difficulté durant les épisodes neigeux.

Rénovation des voiries (entreprise SACER)

En septembre, un bicouche, prévu depuis plusieurs années, a été réalisé sur le CR53 (chemin rural d'accès à l'exploitation BEAUPERTUIT). Dépense : 5 116,39 €. Une intervention sur la VC20 entre la D389 et l'ESAT de la Goutte d'Or s'avérait nécessaire. Préparation et pose d'enrobé à chaud sur la voie + le parking et l'espace poubelles.

Coût total : 46 152 € correspondant à l'attribution de la CDC pour notre commune.





Commissions communales

PATA : Point à temps automatique (entreprise APPIA)

Cette technique consiste en un seul passage du véhicule adapté, à colmater les fissures des revêtements, avec une émulsion de goudron. Dans le même temps, les gravillons étalés viennent étancher et lier le tout. Ces travaux d'entretien se sont réalisés en septembre sur plusieurs voiries : Le Granjon, La Serre, Le Haut, Les Grenetières pour une dépense de 12 236 €.

Je voudrais attirer l'attention de tous ceux qui réalisent des travaux en bordure des différents types de voirie (travaux agricoles, forestiers ou travaux publics). **Il paraît en effet nécessaire de préserver en l'état une bande de talus enherbée conséquente** qui constitue la base et les fondations des ouvrages sur lesquels nous nous déplaçons. Les matériaux utilisés aujourd'hui, plus volumineux, plus lourds nécessitent une bande de roulement satisfaisante. **Avec une réduction constante des aides** de l'Etat et par cascade Région, Département et CCHL, nous, petite collectivité, **risquons de ne plus avoir à l'avenir les moyens d'assurer l'entretien minimum des voiries.**

Enrobé à froid

Comme chaque année, les agents techniques ont étalé manuellement 8150 kg d'enrobé pour combler les "nids de poule" formés durant l'hiver. Coût de l'opération : 1 046,46 €.

Sentiers pédestres

Dans le cadre des réflexions du groupe sentiers, quelques points noirs à améliorer subsistaient. Des remblais mis à notre disposition et transportés bénévolement ont permis de réaliser une première touche d'amélioration sur les chemins des Perrières et Lajay. En parallèle et suite à une demande des riverains d'Aveize, habitant le hameau de l'Argentière, les agents techniques ont procédé à la taille des feuillages dans le chemin du Soutange afin de permettre le déplacement des marcheurs. Comme chaque année, nous avons employé les brigades vertes quatre journées en mai pour l'entretien des espaces verts, et quatre journées en octobre pour des petits travaux de taille dans certains tronçons des sentiers.

Entretien des haies et talus

L'élagage de printemps réalisé par l'entreprise CCM SERVICES (CHILLET CHARASSIN MAUVERNAY) a occasionné une dépense de 2 791,72 €. L'été humide a activé la végétation ! Une deuxième intervention plus limitée s'est avérée nécessaire (mais non encore facturée à ce jour). L'hiver arrivé, la végétation entre en dormance. C'est la période propice pour entretenir, couper arbres ou branches devenues envahissantes ou gênantes sur les lignes électriques en bordure des voies publiques.

Sécurisation

Pour sécuriser les déplacements vers le local de la Batteuse, il a fallu renouveler le miroir en place dans le virage à La Croix : 658,80 €.

En conclusion, je mets l'accent sur le dévouement des membres des commissions, le professionnalisme des divers intervenants, agents techniques et employés d'entreprises, et les remercie sincèrement pour leur participation active.

Meilleurs vœux à tous et à vos familles pour l'année 2015.

Guy BESSON
Adjoint voirie



Commission voirie

Guy BESSON, François BEAUPERTUIT, Fabien PROTIERE, Bernard THIOLLIER, Jean-Marc ALVERGNAS, Franck CHAPUIS

Commission sentiers

Robert COMMARMOND, Roger LABARRE, Félix COMMARMOND, Raymond MOULIN, Dominique MARTIN, Lucette RIVOLLIER, Yveline BIHR, Jean-Paul MAUVERNAY, Jean-Marc ALVERGNAS, Fabien PROTIERE, Guy BESSON

SARL DU ROULET

Jean-Marc VERNAY

Artisan travaux publics

Location
de matériel



Le Roulet
69610 MEYS

Tél. 06 07 05 05 52
04 74 26 61 02



Urbanisme

Depuis le 27 février 2014, notre Plan Local d'Urbanisme est en application sur la commune. Suite à la mise en place de ce nouveau document, tous travaux concernant les bâtiments ou l'aménagement du territoire sont réglementés par notre document d'urbanisme. Notre PLU a été élaboré afin d'être en adéquation avec les lois relatives à l'urbanisme en vigueur.

Ce document qui dicte les règles que nous devons respecter a pu voir le jour après un long travail de concertation et de réflexion mené par le précédent

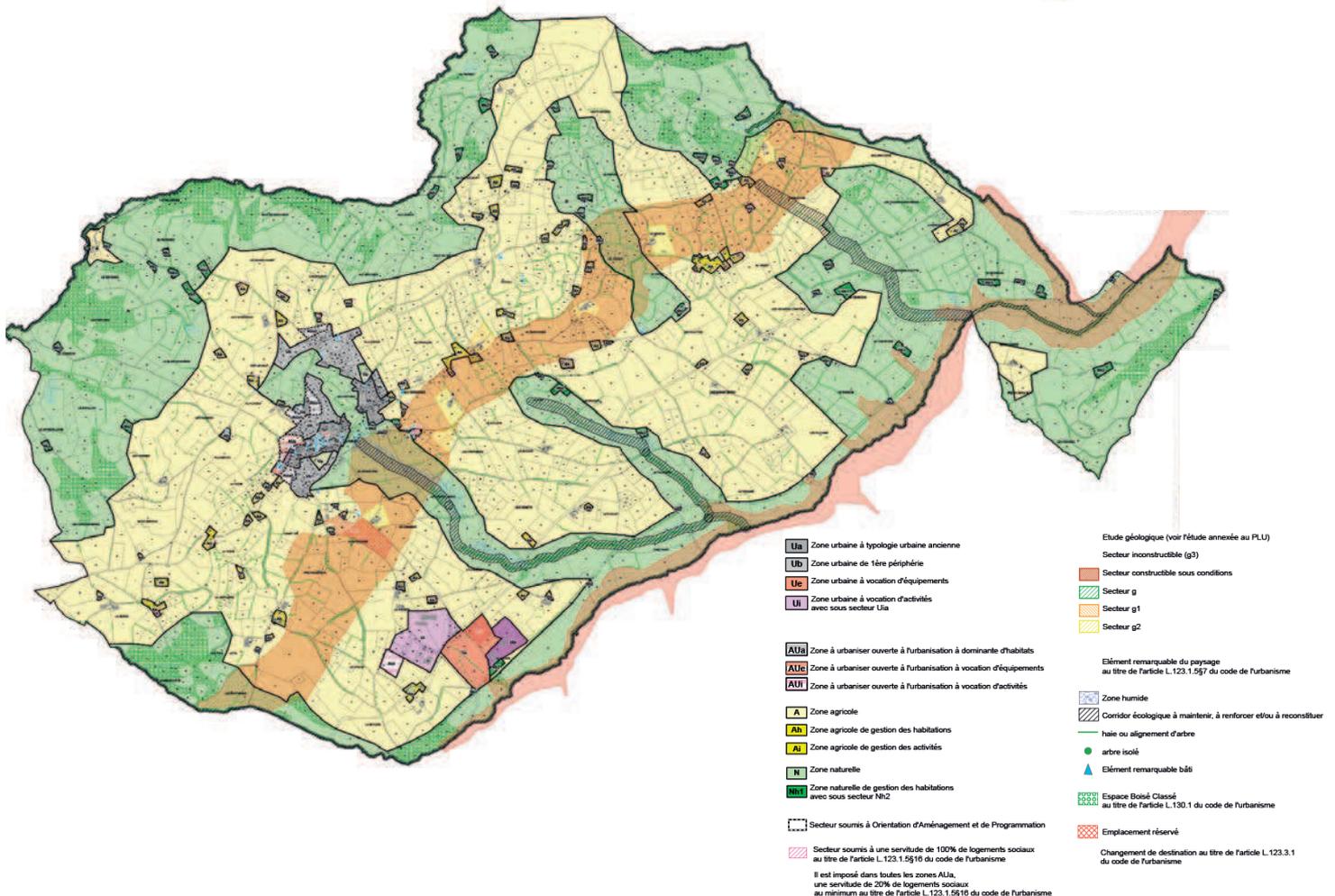
Conseil Municipal. Les enjeux de notre PLU sont multiples et concernent de nombreux domaines tels que la maîtrise de la consommation foncière, l'amélioration des déplacements, les enjeux écologiques et paysagers, les enjeux agricoles et l'amélioration de notre cadre de vie. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute démarche que vous souhaiteriez engager.

Il est aussi à noter que la Direction Départementale des Territoires se désengage de l'instruction des dossiers d'urbanisme. De ce fait, le SIMOLY

recrute 2 personnes pour instruire les dossiers des 34 communes qui y sont rattachées. Une de ces personnes travaille actuellement pour ce service à la DDT. Ce recrutement va donc engendrer un coup supplémentaire pour notre commune d'environ 2 000 € par an.

Meilleurs vœux à vous et à vos proches pour 2015.

**Pour la commission Urbanisme,
Richard GRAEL
Adjoint délégué à l'urbanisme**



**CABINET
DENTON**

Tous travaux fonciers et
topographiques
VRD Aménagement Rural
et Urbain
Maîtrise d'œuvre



GEOMETRE EXPERT DPLG

14, route de l'Argentière 69610 SAINTE FOY L'ARGENTIERE
Téléphone : 04 74 70 05 46 Télécopie : 04 74 26 20 54
Email : denton.geometre@orange.fr

Permanence : 28, rue Symphorien Champier SAINT SYMPHORIEN SUR COISE



Commissions communales

Ecoquartier et nouvelle école



Depuis le 7 octobre 2010, date à laquelle le groupe projet s'est réuni la 1^{re} fois, à ma demande, pour réfléchir sur l'aménagement de l'écoquartier, que de chemin parcouru !

Vous avez pu suivre, depuis 4 ans, dans nos différentes éditions du bulletin municipal annuel et des infos meysardes semestrielles, l'évolution de ce projet d'envergure.

Ce projet que nous avons voulu au cœur du village, fonctionnel et respectueux de l'environnement, s'adapte au site en intégrant la nouvelle école. Implanté en limite nord de la parcelle, le bâtiment s'adapte aux caractéristiques du terrain (résurgences de sources, roches à l'est et

limons à l'ouest, pente...) et s'entretient partiellement, ce qui confère aux espaces d'éducation une orientation plein sud avec des vues apaisantes sur le versant opposé. Cette implantation renforce l'identité urbaine de l'école au sein du village et permet de dégager des espaces pour les jardins familiaux et les lieux de rencontre. L'entrée de l'école, ponctuée d'un parvis accueillant, est située au plus près des salles polyvalentes et de restauration enfantine. Les continuités piétonnes que nous avons dessinées rendent le bâtiment accessible depuis tous les lieux de vie.

Nous avons voulu aménager ce quartier, qui intègre la nouvelle école, en respectant les exigences environnementales, sociales et économiques que nous nous étions fixées, à commencer par la gouvernance, en passant par l'intégration dans le paysage, la proximité des espaces de vie et de rencontres intergénérationnelles. Tout au long de ce projet, nous avons œuvré afin d'assurer l'intégration de ce nouveau quartier dans l'existant et sa pérennité pour les générations futures.

Aujourd'hui les travaux touchent à leur fin. Dans l'école, les salles de classe sont terminées. A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, les derniers travaux concernent les menuiseries intérieures, l'électricité et le chauffage. Au dehors, la réalisation des cheminements s'achève, l'accès par la rue du puits de la Motte se




T.P. LACASSAGNE
 TRAVAUX PUBLICS - VIABILITÉ DE LOTISSEMENT
 ASSAINISSEMENT - DÉMOLITION
 TERRASSEMENT - TRANSPORT - DRAINAGE
 RÉALISATION D'ÉTANG - ENROBAGE DE COUR
 LOCATION DE MATÉRIEL

58, route de St-Galmier - BP 24
 42140 CHAZELLES-SUR-LYON
 Tél. 04 77 54 20 39 - Fax 04 77 54 28 93



finalise, l'espace de détente et de repos devrait rapidement voir le jour, les jardins familiaux sont remblayés et seront bientôt délimités. J'en profite pour remercier les entreprises qui ont contractualisé avec nous pour la réalisation de ce projet.

La livraison de la nouvelle école se fera au début des vacances de février. L'inauguration, en présence des autorités et des financeurs, aura lieu après les élections cantonales des 22 et 29 mars 2015, délais de rigueur obligent. Toute la population sera invitée. Mais auparavant, **j'invite résolument les parents qui souhaiteraient découvrir l'intérieur de l'école, avant l'inauguration, à participer au déménagement du mobilier**

pendant les vacances scolaires. A ce sujet, un mot sera distribué dans les cahiers de liaison des enfants avant les vacances de février.

Je vous rappelle que pour des raisons de sécurité de la zone d'entrée de l'école, nous avons prévu la fermeture ponctuelle de la rue pendant les temps de transfert des enfants (environ 10 mn), et qu'un sens unique sera mis en place, pour s'assurer du bon fonctionnement du plan de circulation.

Je remercie les adjoints aux bâtiments, à la voirie et à l'enfance, Patrice JOASSARD, Guy BESSON et Christian FAYOLLE, qui participent activement tous les mercredis matin aux réunions de chantier, et qui suivent les travaux prati-

quement tous les jours depuis plus d'un an maintenant, ainsi que Richard GRAEL, adjoint à l'environnement et à l'urbanisme pour son expertise.

Encore un peu de patience à nos enfants, leurs parents, nos enseignants, nos jeunes et nos anciens, à toute la population... nous touchons au but.

**Le Maire
Philippe GARNIER**



PASSELEGUE SAS

Bardage - Isolation - Tous travaux de toitures

Route de Ste-Foy
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
Tél. 04 74 70 51 24 - sas@toitures-passelegue.fr
<https://toitures-passelegue.fr>



Environnement

Déchets verts : le brûlage à l'air libre est interdit !



Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des **troubles de voisinage** avérés et très désagréables (nuisances d'odeurs ou de

fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement **émetteur de polluants** dont les particules mais aussi des composés **cancérogènes** comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Cette énumération ne doit pas laisser penser que le brûlage des déchets (vieux sacs en papier, cartons, déchets ménagers, résidus de travaux, etc) est autorisé par ailleurs. C'est au contraire un délit passible d'amende.

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Le brûlage des déchets végétaux est **interdit** par le règlement sanitaire départemental. Des arrêtés préfectoraux viennent renforcer cette interdiction.

Certains pensent que l'écobuage n'est pas soumis à la réglementation. Ils se trompent, celui-ci est soumis à demande d'autorisation et strictement interdit pendant les épisodes de pollution.

Quelles sont les sanctions ?

Une amende de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal).

En région Rhône-Alpes, près de **18% de la population** du territoire est exposée à des concentrations de poussières **supérieures aux valeurs réglementaires** destinées à préserver la santé humaine.

Il existe des alternatives :

- le **compostage** individuel comme tous les déchets organiques (jardin, déchets de tonte, déchets alimentaires) ;
- le **broyage** des végétaux qui peut servir de paillage pour les plantations (petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes) ;
- le portage en **déchèterie** pour être valorisés (contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air).

Alors maintenant nous n'avons plus d'excuses : **soyons citoyens de notre planète.**

Le Maire
Philippe GARNIER

Charte zéro pesticide

La commune a signé en 2013 la charte régionale d'entretien des espaces publics qui a pour objectif la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants, insecticides, fongicides...).



Cette démarche progressive en trois niveaux est proposée à chaque commune de Rhône-Alpes.

Le constat de départ est que des pesticides utilisés pour le désherbage des "zones non agricoles", parcs, jardins, voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux superficielles et souterraines de la région Rhône-Alpes et notamment dans les eaux de la Brévenne.

En plus des graves conséquences environnementales, **l'utilisation de produits phytosanitaires a des conséquences néfastes sur la santé** (cancers, troubles neurologiques...).

Les collectivités et les utilisateurs non agricoles étant des utilisateurs non négligeables de produits phytosanitaires, il leur est proposé la mise en place de cette charte.

Dans les faits, depuis le début de l'année 2014, les agents de notre commune n'ont pas utilisé de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Cet entretien est donc réalisé avec des **méthodes alternatives** (désherbage manuel ou thermique, rotofil...). Toutefois, ces techniques demandent plus de temps à la mise en œuvre et des passages plus fréquents, ce qui n'est pas toujours possible pour les employés de la commune. C'est pourquoi, il se peut que quelques herbes colonisent places et trottoirs. Apprenons à les accepter.

Vous aussi vous pouvez agir sur votre environnement en réduisant voire en évitant l'usage des pesticides (des plaquettes sont disponibles en mairie). Pour votre santé, celle de vos enfants qui jouent dehors... alors, à vous d'agir dans vos cours et jardins...

Jérémy CLOYE





2014 : le SYRIBT en actions...

Suite aux élections municipales, **18 élus délégués issus des 5 Communautés de Communes** du SYRIBT ont été désignés pour siéger au syndicat de rivières et travailler sur la **thématique des rivières** durant ces prochaines années.

En juillet 2014, l'**arasement de digue** en bordure de terre agricole et la **restauration écologique** d'une peupleraie en bord de Brévenne ont été réalisés sur le site du Jumio à Châtillon-d'Azergues. Ce chantier a consisté à redonner de l'espace à la rivière afin de favoriser la vie aquatique et l'expansion des crues, et de réimplanter une prairie en supprimant la renouée du Japon.

Concernant la thématique des inondations, depuis février 2014, des **diagnostics de vulnérabilité** sont proposés aux habitants de L'Arbresle et Sain Bel. Ces diagnostics permettent d'estimer les dégâts provoqués par une crue dans les habitations et de proposer des solutions pour les limiter. Ces diagnostics seront proposés dans les mois à venir sur les secteurs "Brévenne Amont" et "Turdine Amont".

Six stations automatisées de mesures de hauteur d'eau ont été installées sur le bassin dont une à Meys. En cas de crue, elles vont permettre d'**alerter en temps réel** les élus des communes concernées. Associé au réseau des "sentinelles" qui surveillent les cours d'eau dont ils sont riverains, ce système permettra aux élus d'anticiper les inondations et prendre les mesures nécessaires pour la protection de leur commune.

Depuis 4 ans, le SYRIBT travaille avec les utilisateurs de produits phytosanitaires



afin de **réduire la pollution des cours d'eau**. Communes et agriculteurs ont été très réceptifs aux problèmes de pollution et ont fait leur possible pour améliorer la situation. Pour observer une vraie diminution des molécules de

dés herbant retrouvées dans nos cours d'eau, **nous devons tous faire un effort**. Alors, à vous de jouer...

Réduisons tous ensemble notre usage de dés herbant.

Pour vous aider, vous trouverez le livret "**Pesticides au jardin, attention danger !**" en ligne sur le site internet du SYRIBT (www.syribt.fr/ressources/reconquerir-une-bonne-qualite-des-eaux).

A NOTER

Le **14 février 2015**, le SYRIBT en partenariat avec deux syndicats de rivières, organisent la 3^e édition du salon des inondations à la salle Claude Terrasse de L'Arbresle. L'entrée est libre et gratuite de 10h à 17h et vous y trouverez :

- Des **fabricants et fournisseurs de matériels de protection individuelle** contre l'intrusion des eaux dans les bâtiments (batardeaux, barrières, sacs absorbants, clapets anti-retour, etc).
- Des **fabricants et fournisseurs d'ouvrages de rétention** pour les eaux pluviales ainsi que des professionnels capables de vous accompagner dans le dimensionnement de vos ouvrages.
- Des **informations sur les aides financières** existantes pour s'équiper.
- Des **renseignements sur les diagnostics de vulnérabilité** des bâtiments aux inondations.
- Des **réponses aux questions sur les contrats d'assurance**, les **systèmes d'alerte** ou encore le **PPRni**.
- Un **espace exposition** dédié aux souvenirs des événements passés.
- Un **espace entièrement dédié aux enfants** sera proposé avec des animations ludiques sur le thème des inondations et des gestes à adopter dans une situation de crise.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 37 49 70 85 ou par mail betty.cachot@syribt.fr, ou reportez-vous au n°13 du journal "Ricochets" que vous trouverez joint à ce bulletin municipal.





Commissions communales

Environnement (suite)

La gestion et le tri des déchets sur notre commune

Chaque jour nous générons chacun plus d'un kilo de déchets, qui peuvent être recyclables ou non.

Les sacs poubelles sont distribués par la mairie et sont destinés à recevoir les ordures non recyclables pour les sacs noirs, et le tri sélectif pour les sacs jaunes. Ils doivent ensuite être déposés devant la porte dans le village ou dans les **conteneurs adaptés** pour ceux qui sont ramassés dans les hameaux. Dans les deux cas, le dépôt doit se faire de préférence juste avant le ramassage du mercredi matin.

Les déchets trop volumineux (plus gros qu'une boîte à chaussures) et les déchets

dangereux doivent être portés en déchetterie. Quant aux déchets verts, soit ils peuvent être compostés, soit ils doivent être portés en déchetterie.

Le tri est indispensable pour valoriser au mieux tout ce qui peut être recyclable.

Cela permet de **diminuer le volume de déchets enfouis** et donc de **limiter notre impact environnemental**, mais aussi de **limiter le coût de l'enfouissement**. En effet, plus le volume de déchets enfouis est important, plus la collectivité, et donc ses administrés, paient, d'où l'intérêt de diminuer le volume des poubelles.

Pour diminuer encore le volume des sacs noirs, les déchets "fermentescibles" peuvent être compostés soit au jardin, soit dans le composteur collectif pour les habitants du bourg.

Il faut bien se rendre compte que le coût de l'enfouissement augmente chaque année de façon très importante. Aussi le tri des déchets, puisqu'il est valorisé, nous assure d'avoir une augmentation moins importante que ce qu'elle serait sans le tri. Cette année ce sont 15 euros par personne que nous avons économisés sur notre facture, même si celle-ci a un peu augmenté.



Sacs jaunes

Les sacs jaunes sont destinés à recevoir :

- les bouteilles et flacons plastiques
- les boîtes métalliques
- les briques alimentaires
- les boîtes cartonnées

Attention, les autres plastiques vont en déchetterie !

La collecte des sacs jaunes est effectuée par les agents de la Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais tous les 15 jours. Les sacs sont ensuite amenés au centre de transfert de Ste-Foy-l'Argentière.



POUR INFOS

Payez votre facture d'ordures ménagères en deux fois !

Vous avez jusqu'au 28 février 2015 pour choisir le prélèvement automatique (un prélèvement en juillet et un en décembre) pour votre facture ordures ménagères 2015. Vous pouvez retirer à la Mairie un contrat de prélèvement et un mandat de prélèvement à compléter, ou les télécharger sur le site Internet www.cc-hauts-du-lyonnais.fr

Il vous suffira d'y joindre un RIB et d'envoyer ces 3 documents à l'adresse :

Communauté de Communes Les Hauts du Lyonnais
90, Place du Marché
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE





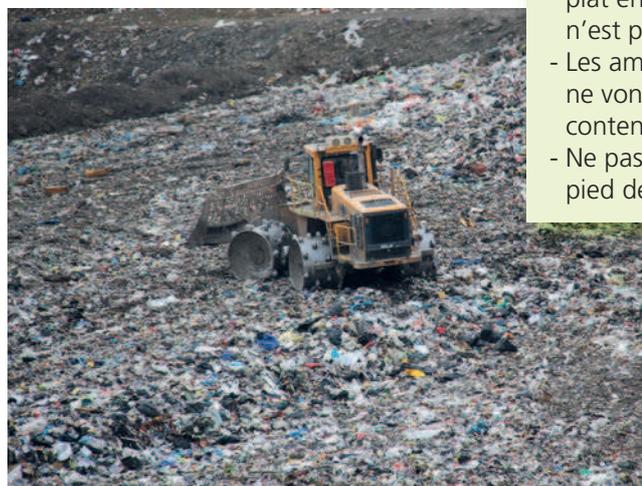
Par la suite, ces déchets sont légèrement compactés et transportés en semi-remorque, par le SIMOLY, vers un centre de tri basé à L'Horme. Les sacs jaunes sont ouverts. Ils passent ensuite sur une chaîne de tri pour être séparés manuellement. Ils sont enfin triés et mis en balles pour être revendus à des usines de recyclage.

Sacs noirs

Les sacs noirs sont destinés à recevoir les ordures non recyclables.

La collecte des sacs noirs est effectuée par les agents de la Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais toutes les semaines. Les sacs sont ensuite amenés au centre de transfert de Ste-Foy-l'Argentière.

Ces déchets sont légèrement compactés et transportés en semi-remorque, par le SIMOLY, vers le centre d'enfouissement technique de la société SITA à Roche-la-Molière.



Les sacs noirs sont déversés dans des alvéoles protégées, qui, une fois remplies, seront refermées. Le site de Roche-la-Molière est bientôt plein et les collectivités se sont regroupées en syndicat : le SYDEMER, pour réaliser d'ici 2023 un nouveau site d'enfouissement avec des usines de prétraitement et de méthanisation permettant d'être plus performants et moins polluants.

Mais tout ceci sera très coûteux. Aussi nous avons tout intérêt à réduire encore nos déchets. Les déchets les moins coûteux et les moins polluants sont ceux que nous ne produisons pas.

Consignes à respecter pour le verre

- Enlever les bouchons, capsules et couvercles.
- La vaisselle (assiette, verre, plat en pyrex ou céramique...) n'est pas recyclable.
- Les ampoules, vitres, miroirs ne vont pas dans les conteneurs verre.
- Ne pas déposer les verres au pied des conteneurs.

Verres et papiers

Pour le recyclage des verres et des papiers, plusieurs conteneurs sont à votre disposition sur la commune. Attention, seul le verre alimentaire (ayant été en contact avec des aliments) doit être mis dans les conteneurs ! Les autres verres se portent en déchetterie.

**Pour la commission
Ordures ménagères,
Jérémy CLOYE
et Philippe GARNIER**



ATTENTION Les papiers spéciaux sont des faux amis, ils ne se recyclent pas :

- Photographie
- Film plastique de protection des revues
- Papier gras et souillé
- Papier carbone
- Papier sulfurisé et papier aluminium
- Papier peint, mouchoir et essuie-tout

POUR INFOS

Distribution sacs poubelles

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu :

le **mercredi 7 janvier de 14h à 17h** et le **samedi 10 janvier de 9h à 12h** à la salle de la cantine

Les personnes ne pouvant se rendre à la distribution ces jours-là sont priées de demander à leurs voisins de leur rendre service.

Attention : il n'y aura pas d'autre distribution.



Commissions communales

Fleurissement

Cette année encore la commission Fleurissement, les employés communaux et quelques particuliers se sont employés activement au fleurissement de notre commune. On peut noter que deux jolis érables ont été plantés sur la place Mangini.

Dans l'Info Meysarde du mois d'août, la commission a fait part de son souhait d'impliquer les Meysardes et les Meysards dans l'embellissement du village.

Il est vrai que fleurs, haies taillées, gazons tondues sont signes d'accueil, de convivialité et d'échanges ; un village propre

et fleuri donne envie de s'y attarder. A ce jour, peu de personnes se sont fait connaître alors, si vous avez des idées, un peu de temps, des compétences, des plants à partager, et surtout si vous aimez les fleurs, faites-vous connaître soit en mairie, soit auprès des responsables du fleurissement ou des employés communaux.

Nous comptons sur l'implication des passionnés afin que demain, notre bourg se pare de ses plus beaux atours.

**Pour la commission Fleurissement,
Richard GRAEL et Jérémy CLOYE**



POUR INFOS

Recherche ou vente de logements

Toutes les personnes qui recherchent un logement sur Meys sont priées de se faire connaître en mairie. Nous sommes très souvent sollicités par les propriétaires bailleurs et pouvons vous mettre en relation pour faciliter vos recherches.

L'OPAC nous demande également très souvent si nous connaissons des personnes en recherche de logement.

Et vous, les propriétaires qui cherchez à louer ou à vendre votre bien, n'hésitez pas à nous prévenir pour que nous puissions informer les personnes qui recherchent un logement.

Producteur de plants maraichers
vente aux professionnels et particuliers

MEYS PLANTS

Jérémy BAZIN - Tél. 09 83 28 65 14 / 06 62 66 95 65
bazin.jeremy@yahoo.fr / www.meysplants.com
RN 89 - ZA La Gargère - 69610 MEYS

Adapei
du Rhône

Votre partenaire sous-traitance

Au carrefour entre Lyon et St Etienne, les ateliers « La GOUTTE D'OR » proposent notamment des services en :

- Menuiserie - Montage mécanique et électrique - Cartonnage - Espaces verts

Lieu dit La Gare - 69610 MEYS - Tél 04 74 26 61 26 - Fax 04 74 26 61 28
lagouttedor@adapeidurhone.fr

ESAT La Goutte d'Or

NOUVEAU LOCAL



Économie

Restaurant épicerie Les Moissons

John KAULFUSS et Didier CHAVEROT sont les repreneurs du restaurant épicerie Les Moissons à Meys.

John KAULFUSS, originaire de Meys, et Didier CHAVEROT originaire de Haute-Rivoire ont 26 ans.

John et Didier vous accueillent :

- A l'épicerie et au bar les lundi, mardi, jeudi et dimanche de 7h30 à 15h, les vendredi et samedi de 7h30 à 15h et de 18h à 23h.

- Au restaurant les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche midi de 12h à 14h, les vendredi et samedi soir de 19h30 à 21h30.

Après avoir fait une école hôtelière à Verrière-en-Forez (42), John obtient son BTS cuisine et Didier un BAC PRO cuisine. Après un parcours dans divers restaurants de la région lyonnaise et stéphanoise, John et Didier ont de nouveau croisé leurs chemins dans un restaurant lyonnais où ils ont travaillé 3 ans ensemble.

Avec l'aide de la municipalité, John et Didier ont remis la cuisine aux normes puis fait quelques améliorations dans la salle de restaurant pour lui donner une touche plus conviviale et à leur image.

John et Didier, expliquez-nous pourquoi vous avez décidé de vous installer à Meys :

Cela faisait un certain temps que nous avions décidé de nous mettre à notre compte et nous cherchions un restaurant dans les Monts du Lyonnais d'où nous étions originaires et l'opportunité s'est présentée avec le Restaurant Les Moissons à Meys : c'est comme cela que le 17 mai 2014 nous avons ouvert.

Comment vous répartissez-vous les tâches ?

Comme nous sommes cuisiniers tous les deux nous alternons un mois en cuisine chacun et l'autre en salle sans que pour autant les changements puissent nuire à la qualité de la cuisine ou à l'accueil de nos clients d'un mois sur l'autre.



Quel type de cuisine proposez-vous ?

Nous proposons une cuisine traditionnelle du terroir, avec nos spécialités et du fait maison (exemple : foie gras maison, grenouilles, poisson frais, dessert maison). Différents menus au choix sont concoctés.

Nous faisons aussi des plats à emporter pour vos repas de fêtes.

D'où proviennent vos matières premières ?

Nous privilégions les circuits courts, fruits et légumes des Monts du Lyonnais ainsi que certains fromages régionaux, viande charolaise, volaille du pays roannais.

John et Didier sont heureux de vous accueillir dans leurs locaux pour vos repas d'affaires, de famille, de groupes...

**Pour la commission
Dynamisation du centre bourg,
Christian FAYOLLE
Adjoint**

POUR INFOS

Dégradations sur la commune

Les dégradations s'étaient arrêtées depuis quelques années, sur la commune. Après cette période d'accalmie, elles ont repris depuis 1 an.

Nous pouvons tous accepter un accident, personne n'est à l'abri, mais la citoyenneté et l'honnêteté veulent que l'on aille rapidement s'en excuser auprès des victimes, en l'occurrence auprès de la mairie. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas. Tout d'abord, c'est la manivelle du puits de la Motte qui a été cassée cet automne et personne n'est venu s'en excuser. C'est dommage car l'eau du puits dépanne bien les riverains l'été.

Ensuite, c'est le local de la Madone qui est la cible des vandales. Au début c'était quelques tuiles qui étaient volontairement cassées avec des cailloux. Puis la porte a été forcée par 2 fois, avec détérioration de la serrure, qu'il a donc fallu changer. Le boîtier à fusibles a été endommagé. Il a fallu également ressouder la grille de protection de la fenêtre qui a été à moitié arrachée. Les vitres de la fenêtre ont été cassées intentionnellement avec des cailloux retrouvés à l'intérieur. Il a fallu réparer 2 fois la porte et la renforcer avec une barre de fer. Le portail a été restauré, repeint et nous avons dû poser un cadenas sur le battant fixe, afin d'empêcher les véhicules de faire des "rodéos".

Tout cela est bien dommageable. C'est du travail et du temps passé par les agents communaux, au détriment de l'entretien du village et de la commune. C'est un coût qui se répercute nécessairement sur l'ensemble de la population.

Il faut quand même que les auteurs de ces actes de vandalismes, très courageux cela va de soi, sachent qu'une enquête de gendarmerie est en cours et que lorsqu'ils seront identifiés, les sanctions seront sans appel.

Je compte sur chacun d'entre vous pour veiller à transmettre les valeurs de bien vivre ensemble et de respect des uns et des autres. Merci.

**Le maire
Philippe GARNIER**





Commissions communales

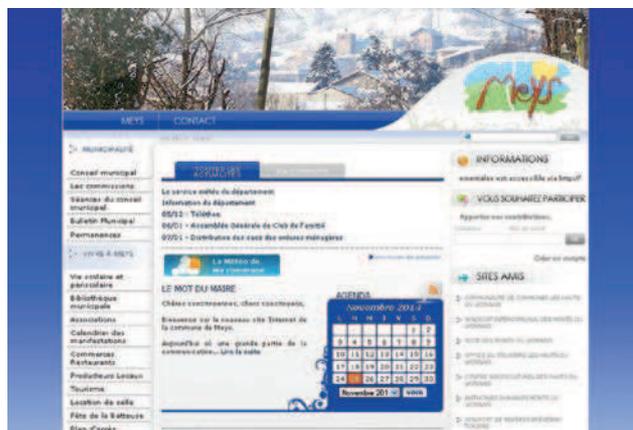
Communication

Site internet

La commission Communication et l'ensemble du conseil sont heureux de vous annoncer la mise en ligne de notre site internet sous le nom de domaine **www.meys.fr**. Ce site servira au quotidien à faire passer divers renseignements sur l'actualité de notre commune. Vous y retrouverez les comptes rendus et les dates des conseils municipaux, des informations sur les commerces et les producteurs de notre village, toutes les coordonnées des associations locales...

Nous restons à l'écoute de la population pour toutes améliorations qui vous sembleraient utiles (dans la limite de nos possibilités). Nous souhaitons que ce site serve aussi de moyen de communication aux associations alors n'hésitez pas à nous contacter afin de diffuser des informations qui vous semblent importantes.

*Pour la commission,
Richard GRAEL*



Culture

Feu d'artifice

Cette année, pour la première fois de mémoire d'ancien, un feu d'artifice à illuminé le ciel de Meys.

La Municipalité a souhaité marquer la "40^e" de la Fête de la Batteuse à sa manière, et pour remercier les organisateurs et tous les bénévoles de cette grande et belle manifestation.

Le choix s'est porté sur un feu d'artifice. Celui-ci a été préparé et tiré par la société "L'Etoile" de M. Sindy BERGER de Néronde (département de la Loire) que Valérie nous a judicieusement indiquée.

Ce spectacle magnifique a duré plus de 10 minutes pour un budget de 1 230 € tout compris. Il n'était bien entendu, pour des raisons de sécurité évidentes, pas question de le tirer le dimanche soir au milieu des chapiteaux, des bénévoles et du paillis. C'est pourquoi il a été proposé le lundi soir, pendant le bal musette. Il a fallu attendre la nuit noire pour pouvoir profiter pleinement du spectacle pyrotechnique.

Il restera gravé dans nos mémoires pour le plus grand plaisir de tous.

*Le Maire
Philippe GARNIER*



Comice des 4 Cantons

En 2015, le 4 et 5 juillet, le canton de St-Symphorien-sur-Coise organise le comice du groupement des 4 cantons. Les représentants de la commune de Meys sont : Jean-Marc ALVERGNAS et Marie-Claude LATOUR. Le thème pour tout le canton est "Les 100 ans de festivités". Pour notre commune, le thème choisi est "**L'évolution de la fête de la batteuse depuis 1976**". C'est un thème que nous connaissons bien. Nous demandons à tous les bénévoles des associations et du village de venir nous aider pour la fabrication du char pour le mettre en valeur pour un évènement festif, gai et attrayant. Nous comptons sur vous. Vous pouvez contacter les personnes citées au-dessus pour nous aider à la fabrication du char et à la réussite de cette fête.



*Joyeuses fêtes
et meilleurs vœux pour 2015*

*Marie-Claude LATOUR
Déléguée au Groupement
des 4 cantons*



Bibliothèque municipale



Encore une belle année 2014 à la Bibliothèque de Meys

La bibliothèque municipale, gratuite, animée uniquement par une équipe de bénévoles (10 personnes actuellement), est ouverte à tous, sans limitation ; vous pouvez emprunter des livres, des revues, consulter internet, utiliser quelques CDRom, un peu de bureautique...

Il y a 6 heures de permanence par semaine (sur 4 jours) afin de faciliter le plus possible l'accès. Les bénévoles essaient au mieux de répondre à vos besoins : demandes de renseignements, recherches de documentaires, souhaits d'achats.

Nous fonctionnons grâce à la Médiathèque Départementale qui nous permet de renouveler fortement notre fonds (deux bibliobus par an + des "butinages" directement sur le site de Bron) et nous pouvons effectuer des réservations sur des titres précis ou des thèmes (guides de voyages, sujets de société...).

Le Conseil Municipal nous alloue un budget de 1 400 € (2 € par habitant) pour acheter des nouveautés, des best sellers, des albums ou des BD enfants, des abonnements à des revues (Saveurs, Que Choisir, 4 Saisons du Jardinage, Créative, Causette et bientôt Youpi pour

les enfants de 5 à 8 ans). Si vous nous laissez votre adresse mail, vous pouvez rester au courant de nos activités et de nos nouvelles arrivées.

A côté de cette **offre de documents**, nous avons un **rôle d'animation**. Nous accueillons l'école (une heure par semaine, chaque classe à tour de rôle) ainsi que les activités périscolaires liées aux nouveaux rythmes scolaires. Nous organisons des après-midi festives : jeux autour des livres, contes à la carte.

Comme chaque année, le temps fort est un samedi après-midi autour d'une **exposition** prêtée par la Médiathèque Départementale : le 8 novembre 2014 **le loup** a rameuté une bonne quarantaine d'enfants et une vingtaine de parents. Nous avons découvert qu'il y avait des gentils loups (grâce à Odile MARTIN, notre conteuse). Nous avons appris que les loups vivent en meute autour d'un couple reproducteur dominant, qu'ils sont réapparus en France en 1992, protégés, mais que les moutons sont aussi eux-mêmes gardés par des chiens patous. Les enfants ont pu mimer le mode de communication des loups (avec les oreilles et les queues). Tous les enfants du village et de l'école étaient invités à créer une production sur le loup et c'est le jury composé de tous les participants qui a désigné les trois premiers prix (suivant l'âge de l'artiste) : difficile choix parmi tous les magnifiques dessins !



Pour améliorer notre "offre" et notre dynamisme, nous travaillons heureusement **avec les bibliothèques du canton** (+ Yzeron qui a souhaité se rapprocher de nous) : cela nous permet d'échanger des idées, des compétences et surtout nous évoluons vers un travail en réseau. Le réseau des bibliothèques

des Hauts du Lyonnais et d'Yzeron a vu le jour officiellement grâce à une convention signée par les maires des 10 communes concernées. Tout au long de l'année, les équipes des bibliothèques ont travaillé à la mise en place d'outils qui vont nous permettre de multiplier nos échanges ! Les livres pourront bientôt circuler d'une bibliothèque à l'autre pour mieux répondre aux demandes des lecteurs : l'idée est d'offrir aux lecteurs, dans LEUR bibliothèque, l'accès à tout le catalogue des 10 autres bibliothèques !

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, nous pouvons venir à votre domicile vous proposer des livres, romans, BD, revues... Nous avons aussi des livres en gros caractères adaptés aux difficultés de vision ou des livres "audio" à écouter.

Ce **portage de livres** sera assuré une fois par mois par 2 bénévoles de la bibliothèque et débutera début novembre.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la bibliothèque ou à la mairie.

Renseignements pratiques :

- Horaires : lundi 16h-17h ; mercredi 15h-17h ; samedi 10h-12h ; dimanche 10h-11h (une plaquette est disponible en mairie).
- Pour consulter le catalogue de la Médiathèque : site "Médiathèque Départementale du Rhône" puis "catalogue" et "recherche avancée". Quand vous avez vu ce qui vous intéresse, merci de nous demander de le réserver. Nous espérons continuer à vous voir nombreux profiter de tous nos services et attendons vos propositions.

L'équipe des bénévoles





Commissions communales

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est une commission communale.

Le Maire en est le Président. Elle est composée d'élus (Catherine DEPIERRE, Vice-présidente, Guy BESSON, Ludovic FAURE, Anne-Marie VENET) et de membres représentant des associations à caractère social, Christiane FERLAY pour l'ADMR, Valérie MARTIN pour représenter les familles, Pierre MAUVERNAY pour le Club de l'Amitié, Lucette RIVOLIER pour l'ADAPEI et Monique SANZ, infirmière, siégeant en tant qu'experte.

Le CCAS se réunit au moins 4 fois par an et intervient dans les domaines suivants :

- l'instruction des demandes d'aides sociales,
- l'animation d'activités à caractère social et solidaire.

Le portage des repas est assuré par M. BOUTHEON (04.78.44.56.67). La distribution a lieu en liaison froide, les lundi, mercredi et vendredi.

La navette fonctionne le premier vendredi du mois avec les Taxis MARTIN pour les déplacements au marché de Chazelles-sur-Lyon.

De manière plus conviviale, le CCAS propose un repas annuel aux personnes de plus de 70 ans. Cette année, il s'est

déroulé le 4 octobre à la salle polyvalente, le repas était confectionné par le Restaurant "Les Moissons", servi par les membres du CCAS et les anciens conseillers municipaux enfants qui ont repris du service l'espace d'une journée pour le plus grand plaisir de tous. 53 personnes ont répondu présent. L'après-midi s'est poursuivi en musique avec Lucien VENET et son orgue de barbarie.



Le CCAS, c'est aussi le colis de Noël pour les plus de 70 ans, 89 bénéficiaires pour cette année, porté par les jeunes de Meysristème. Un moment d'échange inter-générationnel très apprécié. L'occasion pour les membres du CCAS de rendre visite aussi aux personnes âgées hébergées en maison de retraite ou à l'hôpital en leur apportant leur colis de Noël.



Le CCAS, c'est encore une participation financière à l'arbre de Noël des enfants de l'école. Et, cette année le CCAS a contribué à hauteur de 1 500 € au financement du séjour de la

POUR INFOS

Chiens errants

Les chiens errants sont interdits sur la commune. Toutefois il nous arrive régulièrement d'être informé en mairie que des habitants ont recueilli un chien perdu. Si vous avez égaré votre chien, appelez rapidement en mairie, que nous puissions vous mettre en relation avec ces sauveteurs occasionnels, et inversement si vous recueillez un animal, contactez-nous pour que nous puissions informer les propriétaires.

classe découverte de 3 jours pour 48 enfants de l'école du CE1 au CM2 à St-Sauve-d'Auvergne.

D'autres services sont à votre disposition en contactant l'ADMR de St-Symphorien-sur-Coise (coordonnées dans les pages centrales) :

- les personnes retraitées peuvent se faire aider pour le ménage, les courses, la préparation des repas...
- les familles qui rencontrent des difficultés passagères ou de longue durée (maternité, accident, hospitalisation...) se feront seconder dans les tâches de la vie quotidienne,
- les personnes handicapées, âgées de moins de 60 ans ont la possibilité de faire appel à une auxiliaire de vie qui peut les aider à accomplir les actes de la vie quotidienne.

Les membres du CCAS vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2015.

Catherine DEPIERRE





Services du canton

Informations pratiques cantonales

Relais Services Publics

57, rue des Tanneries
69590 St-Symphorien-sur-Coise
Tél. 04.78.19.05.14
Fax 04.78.48.71.05
Mail : rsp@cc-hauts-du-lyonnais.fr

Le Relais Services Publics vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les animatrices vous accompagnent dans vos différentes démarches administratives et de recherche d'emploi. Un parc informatique est à votre disposition pour votre recherche d'emploi ou contacter les services publics. Vous pourrez également rencontrer différents interlocuteurs.



Permanences physiques

- **Mission Locale**
Accueil des jeunes de 16 à 26 ans
Les mercredis et jeudis sur RDV
04.72.59.18.80
- **Pôle Emploi**
Suivi des demandeurs d'emploi
Les lundis et jeudis sur RDV
3949
- **CARSAT**
(caisse de retraites)
2^e 4^e 5^e mercredi sur RDV
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
3960 ou 09.71.10.39.60 d'une box
ou d'un portable
- **CICAS**
(caisse de retraites complémentaires)
2^e mardi sur RDV
0820.200.189
- **Assistante Sociale (CPAM)**
Les mercredis de 9h à 12h15
Sur RDV 04.27.82.23.50
- **Point Info Santé**
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Point Visio Public

Pour rapprocher les citoyens des services CPAM, MSA et CAF. Ce guichet virtuel permet d'effectuer les démarches administratives dans les conditions d'un vrai face à face.



- **CAF**
Caisse d'Allocations Familiales
Les mardis de 10h30 à 12h
Prendre rendez-vous au Relais Services Publics
- **CPAM**
Sécurité Sociale
Les vendredis de 9h à 12h
- **MSA Ain-Rhône**
Les lundis de 9h à 12h

POUR INFOS

Prêts tables et bancs

Le Comité de la Batteuse met gratuitement à disposition des habitants de Meys, des tables et des bancs en remerciement des aides que la population apporte lors de la Fête de la Batteuse. C'est la mairie qui se charge, à titre gratuit, de la distribution de ces accessoires. Pour une bonne organisation de ce service, il faut passer en mairie aux heures d'ouverture pour les réserver auprès de la secrétaire. Celle-ci vous fera un bon de retrait que vous donnerez à l'agent technique lors du retrait. **Le retrait s'effectue le vendredi à 11h** précises au local de la batteuse et **le retour du matériel le lundi à 16h** au même endroit.

Il n'y aura pas de dérogation. Si vous n'êtes pas disponibles à ces heures, merci de vous arranger avec vos voisins ou amis.

Lyonnaise des Eaux

Modernisation de l'accueil téléphonique et transfert des numéros azur sur des numéros non-surtaxés.

Les nouveaux numéros non-surtaxés sont les suivants :

CRISTAL Service Clientèle : 0977 409 443

CRISTAL Urgences Techniques : 0977 401 131

Numéro vert gratuit pour le paiement de ses factures par carte bancaire : 0800 948 408

(numéro cristal pour le paiement par carte bancaire depuis l'étranger : 0977 407 790)

Contactez votre équipe commerciale Groupama à Saint-Symphorien-sur-Coise : 153 place du Marché

Tél. : 09 74 50 32 08

(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)



www.groupama.fr - C.R.A.M.A de Rhône-Alpes Auvergne :
50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Entreprise régie par le code des Assurances - 04/2010



MENUISERIE PETIT

contact@menuiseriepetit.fr

ZA LA CHANA - 42380 LURIECQ

TÉL. 04 77 50 08 58 - FAX 04 77 50 70 38

PORTABLE 06 70 10 30 99





Services du canton

Informations pratiques cantonales (suite)

GELF

Groupeement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez
L'emploi partagé dans les Monts du Lyonnais



Vous avez une entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein ?

Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche chez vous ?

Le GELF, Groupeement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez, est une association qui peut répondre à vos besoins.

Deux activités nous caractérisent :

Le temps partagé

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...).
- Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies...
- Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et sécurité de l'emploi,
- Proximité du lieu de travail,
- Polyvalence des missions.

Le pré-recrutement

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en direct.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise environ 80 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisanats, commerces, PME, associations, collectivités) et une trentaine de salariés à temps partagés.

Actuellement nos profils disponibles : secrétaire comptable et agent d'entretien entre 2h et 20h par semaine.

Pour plus d'information, consultez notre site : www.gelf.fr

Marlène TARIT

GELF

35, place de la République

69590 St-Symphorien-sur-Coise

Tél. 09.84.53.74.08 - 06.18.95.46.99

Fax 09.89.53.74.08

gelf@wanadoo.fr



Informations sociales

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

Contact, soutien, échanges, l'Association des Handicapés est toujours là.

Avec le dynamisme de ses bénévoles, l'Association des Handicapés des Monts du Lyonnais est plus que jamais présente dans les trois cantons.

Afin de prendre contact, de soutenir, d'échanger avec les personnes ou les familles touchées par le handicap, l'association se manifeste par de nombreuses animations, rencontres ou sorties : repas dansant à Grézieu-le-Marché, jeux à St-Symphorien-sur-Coise, sortie bowling à Savigneux, voyages, journée d'amitié, barbecue à Haute-Rivoire, week-end à Vaison-la-Romaine, après-midi belote à St-Clément-les-Places ainsi que la traditionnelle journée pétanque repas dansant en septembre à Ste-Foy-l'Argentière.

Avec les membres siégeant au conseil de la vie sociale de l'établissement La Goutte d'Or, l'association veille au bon cadre de vie des usagers de l'ESAT et des foyers.

Important : les activités de l'association sont ouvertes à toute personne adhérente ou non, aussi Odette RIVOIRE, la présidente et les responsables remercient toutes les municipalités qui, par l'attribution de subventions, contribuent pleinement au développement de ces activités nécessaires à l'épanouissement et à la vie des handicapés du secteur.

Souvenir : nous profitons de ce bulletin pour renouveler notre gratitude à Jean-Paul GIGANDON qui nous a quittés fin août. Son investissement et son dévouement pour l'association feront revivre son souvenir et nous donneront la force de continuer avec la même persévérance qu'il mettait dans ses actions.





A votre service

LA POSTE

48 Grande Rue
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE
04 74 26 24 34

TRÉSOR PUBLIC

100 avenue de la Libération
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 06

DDT

39 rue de Verdun
69440 MORNANT
04 78 44 98 07 le matin
04 78 44 98 00 l'après-midi

LYONNAISE DES EAUX

Route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Service client : 0 977 409 443
Service urgence technique : 0 977 401 131

SYNDICAT DES EAUX

Route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 41

EDF

Dépannage
0 810 761 773

FRANCE TÉLÉCOM ORANGE

1014

MAISON DU DÉPARTEMENT

(Assistants sociales, Infirmières,
Puéricultrices, Médecin,
Assistants Maternelles)
57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 44 54 95

PAROISSE

Place de l'Eglise
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 61 20

MISSION LOCALE

Concerne les jeunes de 16 à 26 ans
04 72 59 18 80

ADMR - MAD

57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 19 05 49
(tous les lundis, mardis, jeudis
et vendredis matin de 10h à 12h)

PÔLE EMPLOI

2 chemin du Vieux Moulin
69160 TASSIN
39 49

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE

MALADIE DE LYON (Sécurité Sociale)
CPAM
69907 LYON cedex 20
36 46

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

67 boulevard Vivier Merle
69409 LYON cedex 03

CENTRE DES IMPÔTS DE LYON

OUEST
165 rue Garibaldi
BP 3195
69401 LYON cedex 03

CELLULE D'ACCUEIL

AUX ENTREPRISES

**Permanences Chambre de
Commerce et d'Industrie de Lyon :**

Le 3^e lundi de chaque mois

Permanences Chambre de Métiers :

Sur rendez-vous (tél 04 78 44 37 50)
Ces permanences ont lieu en mairie de
St-Symphorien-sur-Coise.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Conseil Général du Rhône
04 72 61 77 64
Autocars PLANCHE
04 74 09 30 00
www.autocarsplanche.net

SERVICE DE CARS (CARS DU RHÔNE)

Lignes journalières
N° vert 0800 869 869
Ticket Rhône Pass Unité :
3,20 € pour utiliser les cars
du Rhône et le réseau TCL

MAISON DE PAYS

Office du Tourisme
Place de l'Eglise
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 64 32

POINTS INFO ÉNERGIE

Hespul (69)
114 boulevard du 11 novembre 1918
69100 VILLEURBANNE
04 37 47 80 90
Permanences au Parc Éco Habitat
mail : info@hespul.org
site Internet :
<http://www.hespul.org/spip.php>

HELIOSE (42)

1 rue du Petin Gaudet
42400 ST-CHAMOND
04 77 31 61 16
mail : infoenergie@heliose42.org
site Internet : <http://www.heliose42.org>

PARC ÉCO HABITAT

Chaussée Beauvoir
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 72 66 14 30
mail : contact@parc-ecohabitat.com



Calendrier des manifestations

JANVIER

mardi 6	Assemblée Générale du Club de l'amitié + vœux et galette des rois
mercredi 7	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 14h à 17h
samedi 10	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 9h à 12h
dimanche 11	Vœux du Maire à la salle des fêtes
mardi 20	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
mercredi 28	Concours de belote du Club de l'Amitié
samedi 31	Matinée boudin par les pompiers de la caserne de Haute-Rivoire
samedi 31	Animation à la Maison des Jeunes



FÉVRIER

mardi 3	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
lundi 9	FNACA réunion du secteur 5 à Brullioles
mardi 17	Après-midi "bûgnes" au Club de l'Amitié
samedi 21	Soirée dansante de l'Association Sportive Meysarde (ASM)
samedi 21	Assemblée Générale association Histoire et Patrimoine de Meys (salle de la cantine)
dimanche 22	Concours de belote de la FNACA à Grézieu-le-Marché
samedi 28	Repas "chevreuil" de la Chasse du Sorlin



MARS

mardi 3	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 7	Concours de belote de la Chasse du Sorlin
dimanche 8	Thé dansant organisé par les Auvergnats de Meys
mardi 17	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
jeudi 19	Commémoration du 53 ^e anniversaire du Cessez-le-Feu du 19 mars à Lyon
samedi 21	Animation sous chapiteau avec repas organisée par l'association des classes en 4
dimanche 22	Commémoration du 53 ^e anniversaire du Cessez-le-Feu du 19 mars à Meys
mardi 31	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



AVRIL

mardi 14	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 18	Fête des Classes en 5
mercredi 22	1 ^{re} sortie du Club de l'Amitié
mardi 28	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



MAI

samedi 2	Inter-classes organisé par l'association de la cantine
dimanche 3	Omelette du Mai par les jeunes de Meysristème
dimanche 10	Commémoration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945
mardi 12	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
jeudi 21	Fête des anniversaires et repas du Club de l'Amitié
mardi 26	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
dimanche 31	Fête des mères à la salle des fêtes





sur la commune de Meys pour 2015

JUIN

mercredi 3	2 ^e sortie du Club de l'Amitié
samedi 6	Tournoi de sixte organisé par l'ASM
mardi 9	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
mardi 23	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 27	Kermesse du Sou des écoles
dimanche 28	Pique-nique de l'Association Sportive Meysarde (foot)
mardi 30	Repas annuel du Club de l'Amitié



JUILLET

du mer. 1 ^{er} au vendredi 3	Sortie annuelle de la FNACA
samedi 4 et dimanche 5	Comice des 4 cantons à St-Symphorien-sur-Coise
mardi 14	Pique-nique et pétanque de la FNACA à Aveize avec Grézieu-le-Marché
samedi 25	Concours de pétanque de la chasse du Sorlin



AOÛT

samedi 15	Messe à la chapelle
dimanche 30	41 ^e Fête de la Batteuse
lundi 31	Repas campagnard et soirée musette, organisés par le comité de la Batteuse



SEPTEMBRE

mardi 8	Reprise des rencontres du Club de l'Amitié
vendredi 11	Assemblée Générale de la Cantine et du Sou des écoles
mardi 22	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 26	Assemblée Générale de la FNACA à 10h à la salle de la cantine



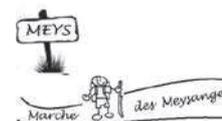
OCTOBRE

samedi 3	Repas du CCAS
mardi 6	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 10	Choucroute de l'association de la Cantine
mardi 20	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



NOVEMBRE

mardi 3	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
dimanche 8	23 ^e marche des Meysanges organisée par le Sou des écoles
mercredi 11	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
mardi 17	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
dimanche 29	Revole de la Batteuse à midi



DÉCEMBRE

mardi 1 ^{er}	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
vendredi 4	Soirée Téléthon
mardi 15	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 19	Distribution des colis de Noël aux anciens par le CCAS
mardi 22	Arbre de Noël du Club de l'Amitié





Infos

Sur le territoire du SIMOLY, nous disposons d'une déchèterie sur chaque canton, gérée par chaque Communauté de Communes. Les habitants du territoire du SIMOLY ont accès indifféremment aux trois déchèteries **gratuitement**.

Déchèterie communautaire "Forez-en-Lyonnais"

Le Fond Rivaud
42140 Chazelles-sur-Lyon
Tél. 04 77 54 35 40

Les particuliers : les habitants du territoire du Simoly ont accès gratuitement à la déchèterie.

Les professionnels : Tous les professionnels du canton ou de la Communauté de Communes sont acceptés sur la déchèterie dans la mesure où ils apportent les déchets de même nature que ceux des particuliers dont les caractéristiques et la qualité ne présentent pas de danger ni de contraintes de traitement supplémentaires.

L'entreprise sera facturée pour ce service en fonction de son canton de provenance, du type et de la quantité de déchets apportés.

Horaires d'ouverture :

• En été (du 01/04 au 31/10)

Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h15
 mercredi et vendredi :

8h-11h45 et 13h30-17h15

Samedi : 9h-16h45

• En hiver (du 01/11 au 31/03)

Lundi, mardi et jeudi : 14h-16h45

mercredi et vendredi :

8h-11h45 et 14h-16h45

Samedi : 9h-11h45 et 13h30-15h45

Fermeture de l'accès 15 minutes avant l'heure de fermeture. Nous vous invitons à pré-trier vos déchets.

Du compost est en vente sur place :

En sacs : 1€ /35L - 2€ /70L

En vrac : 18€ /m³ - 12€ /m³ (+ de 5m³)

9€ /m³ (+ de 17m³)

Déchets acceptés : carton, papier, verre, ferrailles, gravats, pneus, appareils électriques et électroménagers, bois, déchets verts (tonte de pelouse, branchage d'une section inférieure à 10cm, fleurs fanées, sciures de bois propre non traité et non peint), huiles de friture, huile de vidange, batteries, piles, textiles (non souillés et en bon état), déchets dangereux (acides, aérosols, colles, mastic, peintures, pots de peintures, vernis, solvant, radio X médicales, produits phytosanitaires, produits de nettoyage, néons, mercure, thermomètres), déchets tout venant (matériaux non dangereux et non recyclable à ce jour)...

Déchets refusés : ordures ménagères, tri sélectif, déchets non triés, produits explosifs et corrosifs...

Déchèterie communautaire "Les Hauts du Lyonnais"

Laÿs 69850 St-Martin-en-Haut
Tél. 04 78 19 13 88

L'accès à la déchèterie sera strictement interdit aux professionnels le samedi après-midi.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Jeudi	Vendredi		Samedi
Après-midi 14h à 18h30	Matin 8h à 12h	Après-midi 13h30 à 18h30	Journée 9h à 16h

Pour les horaires d'hiver : changement uniquement pour la fermeture qui ne sera pas à 18h30 mais à 17h30.

Tarifs de location des salles de Meys

Au 1^{er} janvier 2015 (sous réserve de modification possible en cours d'année 2015)

	Habitants de Meys	Extérieur à Meys	Associations	Location week-end	Tarif réunion
Salle polyvalente Cauton 300 € - sans la cuisine	380 €	480 €	215 € les 2 premières locations de l'année	tarif à la journée + 100 €	10 € de l'heure
- avec la cuisine	430 €	530 €	315 € les 2 premières locations de l'année		
Apéritif (pour 4h max.)	200 €	250 €			
Salle de la cantine Cauton 50 €					
Location à la journée	160 €	210 €	55 €	tarif à la journée + 1/2 tarif	2,50 € de l'heure
Apéritif (pour 4h max.)	75 €	100 €			

Capacité salle polyvalente : 300 personnes debout maxi ou 220 assises - Capacité salle de la cantine : 70 personnes maxi

Matériels de la cuisine salle polyvalente : Lave-vaisselle - Four de remise en température - Piano (4 feux gaz + four) - Chambre froide

Respecter les horaires de location et limiter le bruit après 22h. Les clefs se récupèrent en mairie, aux heures d'ouverture.



Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais

« Il s'en passe des choses... là-haut ! »

Après une fin d'année marquée par une belle fête du centre en juillet, ayant rassemblé une centaine de personnes autour d'animations et concerts, l'année 2014-2015 redémarre avec son lot d'activités et de services.



Vous tous, habitants des Hauts du Lyonnais, pouvez trouver au centre des activités culturelles et sociales :

- Multi accueil Pirouette, théâtre, accompagnement à la scolarité, centre de loisirs... pour les enfants.
- Jeu Marquette, sorties familiales, ateliers... pour les parents et les enfants.
- Inter MJ, accompagnement de projets, Point Information Jeunesse... pour les jeunes.
- Activités culturelles, de détente et de bien-être, jardins familiaux, atelier d'alphabétisation... pour les adultes.

Vous retrouverez toutes les autres activités sur le site www.cscdeshautsdulyonnais.fr et sur la plaquette du centre disponible dans les lieux publics ou au local.

L'équipe de salariés et de bénévoles travaille à l'élaboration de son nouveau

projet social. C'est ainsi l'occasion de mobiliser les acteurs sur des projets innovants et riches pour l'ensemble de la population.

Zoom sur les Temps d'Accueils Périscolaires !

Les activités périscolaires ont attaqué à la rentrée de septembre. Ce sont 24 élèves de l'école qui participent à ces activités. Une équipe de 2 animateurs intervient donc les vendredis de 13h30 à 16h30. Une ATSEM est aussi mise à disposition par la mairie pour encadrer le groupe des maternelles.

Les enfants participent à 2 activités sur chaque vendredi. Pour la première période les enfants se sont ainsi initiés à la musique avec Jessie (création de chanson, découverte d'instruments, cup song...) et au sport de raquettes avec Anaïs (têque, initiation au tennis, frisbee...)

Les enfants ont fait un retour très positif de ces premières semaines d'activités. Ils sont ravis de pouvoir apprendre de nouvelles choses (instruments, grands jeux). Le fait d'avoir trois heures d'activités permet en effet d'approfondir les techniques vues avec les enfants.

Inter MJ

Et si la jeunesse avait ses traditions ? Comme une tradition qui se perpétue dans le temps, cette année encore, le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais a invité les huit associations de jeunes du territoire à se rassembler lors de la journée Inter MJ. Sous forme d'inter-villages, cette manifestation ludique, faite de jeux plus ou moins loufoques, est l'occasion de se rencontrer et partager dans la bonne humeur.

Et comme une tradition encore, la journée du 27 septembre à La Chapelle-sur-Coise fut une réussite. En plus de la mise en réseaux des jeunes du territoire, le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais se veut être un lieu ressources. Un partenaire auprès duquel les associations de jeunes

peuvent trouver un accompagnement, un soutien et des réponses à certains de leurs questionnements.

Cette mise en commun des compétences qu'est l'Inter MJ permet d'échanger les pratiques concernant le fonctionnement des associations.

« Partager, animer et inventer demain ensemble » ; Pas encore un cri de guerre mais, tout au moins les valeurs fondatrices de cette action.

FNATH

L'association est près de vous pour :

- vous informer de vos droits,
 - vous aider dans vos démarches administratives,
 - rapprocher valides et invalides, malades et bien-portants,
 - faire évoluer le regard de la société.
- Dans votre intérêt, ne restez pas isolés et ignorants de vos droits.



Horaires des permanences :

Tous les 2^e jeudis de chaque mois de 16h30 à 18h (sauf août)
Mairie de St-Symphorien-sur-Coise
En mai : permanence Mairie de St-Martin-en-Haut

La section de St-Symphorien organise tout au long de l'année : un thé dansant, un voyage, un gala.

Coordonnées :

Fnath24asso@gmail.com
(section de St-Symphorien)
Présidente B. GRANJON :
04.78.48.65.24
Site : www.fnath.org





ATELIER FRENAY

Le Bois de la Gondolière
69930
ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Tél. 04 74 70 50 31
Fax 04 74 26 56 99
Mail : atelierfrenay@wanadoo.fr



Services du canton

Informations sociales (suite)

Relais Assistantes Maternelles

Cette année 2014 aura encore été riche en émotions, expérimentations, rencontres au relais petite enfance. Les services proposés par le relais semblent appréciés des familles, des assistantes maternelles et des enfants.

Les **parents** s'appuient régulièrement sur les **services proposés par le relais** pour s'impliquer pleinement dans leur rôle d'employeurs. Ainsi ils n'hésitent pas à nous consulter lorsqu'ils recherchent un mode de garde, puis quand ils passent au statut d'employeur avec la rédaction d'un contrat de travail. Ensuite le relais les épaula régulièrement pour leur déclaration au centre Pajemploi et pour toutes les questions qui surgissent en cours d'emploi (congs payés, rupture de contrat de travail...).

Les **assistantes maternelles**, à travers le relais, trouvent un **soutien quand elles sont en recherche de garde**. Puis, en cours d'activité, elles ont la possibilité de rencontrer d'autres professionnelles, d'échanger sur leur métier, mais aussi de partager les "bonnes recettes" pour accompagner les enfants, des idées d'activités et de sorties. Le relais, par le biais des **temps collectifs** et les **soirées débat**, leur procure une véritable ouverture sur l'extérieur, pour un métier qui s'exerce à leur domicile. Il leur propose aussi de participer à des **formations qualifiantes**, par l'intermédiaire d'organismes de formation, dans



le cadre du DIF (droit individuel à la formation).

Les **enfants** ont la chance de venir jouer avec les copains, une à deux fois pas semaine, au relais. Ce **lieu d'échange, de socialisation, d'expression** leur permet de s'adapter en douceur à la collectivité. L'entrée à l'école est souvent facilitée parce qu'ils ont des "copains" du relais avec eux, mais aussi bien sûr parce qu'ils se sont rendus bien souvent à l'école avec leur assistante maternelle pour accompagner les plus grands.

Nous proposons chaque année des **sorties** (à la ferme), **spectacles** (cinéma à St-Martin-en-Haut), **soirées débat**, toujours dans le but d'ouvrir sur le monde extérieur, de vivre de nouvelles aventures, d'entrer en contact avec d'autres enfants et adultes et surtout pour passer un moment agréable ensemble.

En point d'orgue cette année : la **fête de la musique** où les



enfants ont pu danser au rythme de l'Afrique avec le groupe N'Daje, à la salle des fêtes de La Chapelle-sur-Coise. Et la matinée motricité qui a rassemblé 140 personnes à Aveize.

Et enfin, cet automne, les assistantes maternelles ont pu bénéficier d'**ateliers autour du jeu**. Les assistantes maternelles apprécient ces ateliers où elles peuvent avoir un apport théorique tout en observant les enfants en situation de jeu.

Nous espérons que l'année 2015 nous apportera autant de satisfactions, dans les activités, les rencontres, les échanges et les taux de participation.





Le Groupe Déprim' Espoir



Un réseau de personnes concernées par la souffrance de chacun

- Ecouter et aider les personnes déprimées dans le respect et la discrétion.
- Soutenir et déculpabiliser l'entourage.
- Accompagner la solitude, redonner le goût de vivre.
- Eveiller l'opinion face au tabou de la déprime.
- Organiser des réunions de prévention.
- Coopérer avec des associations et des professionnels ayant pour objectif la guérison des personnes dépressives.

Nos projets

- Participation à la Nuit Etoilée de l'ETAIS le vendredi 19 décembre 2014 à Pomeys
- Journée de l'amitié en janvier 2015 (le 11 ou 18 janvier)
- Conférence-débat en avril 2015
- Eventuellement pique-nique ouvert à tous en juillet 2015
- Soirée débat et notre assemblée générale en novembre 2015

Ouvrez l'œil ! Vous découvrirez nos affiches dans les mairies et les vitrines des magasins dans nos 3 cantons.

Parce que PARLER à quelqu'un évite l'isolement, dédramatise une situation qui paraît insurmontable.

L'ESSENTIEL est de savoir que quelqu'un est là. Ce sont les autres qui permettent de lutter.

Notre téléphone : 04.74.72.21.32

Une permanence, un temps d'écoute, tous les lundis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 18h à 23h

Notre adresse postale

GROUPE DEPRIM' ESPOIR
Mairie 69610 STE-FOY-L'ARGENTIERE

Internet

groupedepriimespoir@orange.fr
deprimespoir.canalblog.com
Groupe de parole mensuel ou entretiens individuels sur rendez-vous à l'ETAIS
04.74.72.20.93

Rte du Moulin Blanc - Ste-Foy-l'Argentière
Nos randonnées : chaque vendredi après-midi. Rencontrer des amis, bavarder, échanger Renseignez-vous pour les rendez-vous : 04.74.26.30.00

La prévention - Soirées débats
Participation à la journée de l'amitié
Pique-nique

L'ETAIS

L'association Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité (ETAIS) propose sur les Monts du Lyonnais depuis près de 10 ans des activités qui s'adressent et impliquent les habitants du territoire par différents biais.

- **Le lieu ressource de Ste-Foy-l'Argentière**, lieu d'accueil, de création et de remobilisation rayonne sur les 3 Communautés de Communes du SIMOLY. Sont proposés des temps conviviaux, de partage d'expérience, de savoir-faire et de création pour ne pas rester seul, s'exprimer, se rencontrer... Différents ateliers animés par des bénévoles sont programmés au cours de la semaine : bois, tricot, rotin, écriture, peinture sur soie, couture, mosaïque, cuisine, jardin, groupe de parole... ainsi que des activités, sorties les vendredis après-midi, et des repas le vendredi soir à Ste-Foy ou dans une des communes du territoire. Tous ces temps forts sont construits autour des principes de mixité sociale et d'échanges de savoirs. Vous pouvez vous procurer le programme mensuel des activités en mairie ou par courriel sur simple demande (etais.ass@sfr.fr). A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous organisons une soirée animée : "Le repas de la nuit étoilée". Elle a lieu cette année à Pomeys, le vendredi 19 décembre 2014.

- **La ressourcerie De Fil à Fil** a pour objectif de donner une deuxième vie à des objets voués à la destruction et ainsi participer à la réduction des

déchets. Parallèlement, elle œuvre à l'insertion professionnelle en accompagnant des personnes sans emploi ou peu qualifiées dans leurs projets professionnels (14 salariés en insertion).

Vous pouvez vous aussi favoriser ce nouveau mode de consommation en déposant les objets dont vous n'avez plus l'utilité et/ou en vous rendant dans l'une de nos deux boutiques qui vous proposent un large choix d'objets en tout genre, en bon état et à petits prix (gros mobilier à St-Symphorien-sur-Coise et vêtements, vaisselle, bibelots, jouets... à Chazelles-sur-Lyon). Afin de poursuivre son développement, cette année, la ressourcerie s'est aussi lancée dans une nouvelle activité : la collecte des huiles alimentaires usagées, qu'elle récupère auprès des professionnels de la restauration ou des particuliers par l'intermédiaire des déchèteries du territoire et qu'elle revalorise.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant les activités de l'ETAIS, n'hésitez pas à contacter :

ETAIS Ste-Foy

Bérengère BARROUX,
coordinatrice

7, rue du Moulin Blanc
69610 Ste-Foy-l'Argentière

Tél. 04.74.72.20.93 - 07.70.06.21.25

Horaires d'ouvertures : Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h, mercredi et jeudi de 14h à 18h, vendredi de 14h à 22h



Ressourcerie de Fil à Fil

14, rue de St-Galmier
42140 Chazelles-sur-Lyon

Tél. 09.82.35.90.72

contact@defilafil.fr

Boutique de Chazelles : Ouverte les mardis de 9h à 12h, vendredis de 15h à 18h et samedis de 9h à 12h

Boutique de St-Symphorien-sur-Coise : Ouverte les samedis de 9h à 12h



Garage des Rossandes

Réparateur agréé

Une équipe de professionnels
à votre service

Route de Lyon - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIERE

Tél. 04 74 26 10 00 - Fax 04 74 26 10 12 - www.garagerossandes.fr

ATELIER MÉCANIQUE • CARROSSERIE

Prêt de véhicules gratuit pendant la durée des travaux
Toutes marques et toutes assurances

VENTE DE VÉHICULES NEUFS • OCCASIONS

Financement - Reprise - Contrat d'entretien

LOCATION DE VÉHICULES



Services du canton

SIMOLY - Répar'Acteurs... Késako ?



Les Répar'Acteurs sont des entreprises effectuant les métiers de la réparation/rénovation, qu'ils soient couturier, restaurateur de meubles, réparateur d'ordinateurs ou d'électroménagers.

Le label Répar'Acteurs a été lancé au niveau régional par les Chambres des Métiers et de l'Artisanat. Le SIMOLY accompagne les Répar'Acteurs des Monts du Lyonnais aux côtés des Chambres des Métiers et de l'Artisanat du Rhône et de la Loire et de la Fédération OSER.

L'objectif est de les faire :

- **Concourir à la réduction des déchets, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre** liées à la production et au transport de matériels neufs, à l'économie de matières premières.
- **Réduire la quantité des apports en déchèterie** en favorisant la réparation/la rénovation.

Les Répar'Acteurs des Monts du Lyonnais se mobilisent chaque jour pour promouvoir leurs savoir-faire et faire connaître leurs activités.

N'hésitez plus, faites appel à eux !

Témoignage concernant cette action Philippe GIBERT, Clinique de l'Écran Plat

« L'action Répar'Acteurs ? Je n'en pense que du bien, mais nous devons communiquer davantage. Tout nous incite à acheter des produits neufs (la grande distribution, les fabricants, les leaders spécialisés). Un devis coûte 30 € : ça vaut le coup non ? Avant de jeter, renseignez-vous pour savoir si votre appareil est réparable ou non ! »



Tous les renseignements sur le site internet du SIMOLY :

<http://www.monts-du-lyonnais.fr/projets/repair-acteurs-des-monts-du-lyonnais.htm>

ADTL (Association de Développement Touristique du Lyonnais)



Les actualités touristiques des Monts et Coteaux du Lyonnais !

5 guides touristiques vous ont été proposés en 2014...

Et c'est reparti pour 2015 (sortie courant du 1^{er} trimestre) :

Retrouvez toutes les bonnes adresses des activités à ne pas manquer dans les Monts et Coteaux du Lyonnais. Demandez-les dans les 7 Offices de Tourisme (OT) du Lyonnais ou commandez les directement en ligne : www.le-lyonnais.org/espace-brochures.html

A la recherche de bons plans ?

Abonnez-vous à la newsletter mensuelle "D'un côté à l'autre des Monts et Coteaux du Lyonnais" et retrouvez en exclusivité les dernières nouveautés sur les hébergements, restaurants, activités ou idées de sorties ! Pour s'abonner : www.le-lyonnais.org/newsletter.html

Devenez "photos reporter"

Avec l'application Instagram, publiez vos photos avec les tags :

#montsdulyonnais ou

#coteauxdulyonnais ou #lelyonnaismontsetcoteaux

Et faites-nous partager vos plus belles photos des Monts et Coteaux du Lyonnais !

Retrouvez ces clichés sur la page Facebook "Le Lyonnais Monts et Coteaux Tourisme".

Et n'hésitez pas à devenir "Fan" de notre page en cliquant sur "J'aime" !

+d'infos : www.le-lyonnais.org

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons besoin de photos des Monts et Coteaux du Lyonnais en haute définition libres de droit : paysages, événements, sites d'activités, ateliers, personnages...

Ces photos seront utilisées pour illustrer nos supports de communication !

Merci de nous adresser par mail vos photos à : contact@le-lyonnais.org

(le nom de l'auteur sera mentionné dans l'espace général "crédits photos").

Merci à vous !





Nouveau départ dans l'élaboration du SCoT des Monts du Lyonnais

Parlez-vous "SCoT" ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme destiné à servir de cadre de référence pour les différentes communes de son périmètre (qui devront intégrer ses orientations dans leur Plan Local d'Urbanisme ou leur carte communale d'ici 1 à 3 ans). Il vise à coordonner dans l'espace et dans le temps les différentes politiques d'aménagement du territoire : habitat, infrastructures, économie notamment commerce, environnement, etc. C'est à la fois un projet de territoire pour les 20 ans à venir (ce qu'on a l'intention de faire ensemble pour développer le territoire de façon durable) et un outil de planification stratégique, qui définit et justifie les objectifs à atteindre, et explique où, quand, comment le faire.

Sur les Monts du Lyonnais, le SCoT est en cours d'élaboration. C'est l'occasion de nous interroger sur notre façon de développer et d'urbaniser notre territoire, sur l'équilibre à trouver entre espaces agricoles ou naturels et urbains (zones résidentielles, d'activités...). Sous la mandature précédente, et grâce à un travail partenarial avec de nombreux acteurs locaux, les élus du syndicat mixte porteur du SCoT ont bien avancé sur ce projet.

Le SCoT des Monts du Lyonnais nouvelle formule !

Suite au renouvellement des conseils municipaux en mars 2014, à l'élargissement du périmètre d'étude à Chazelles-

sur-Lyon en septembre, et aux récentes évolutions législatives, des changements sont à noter.

Le périmètre : (désormais identique à celui du SIMOLY)

- 34 communes
- 418 km²
- Environ 40 000 habitants

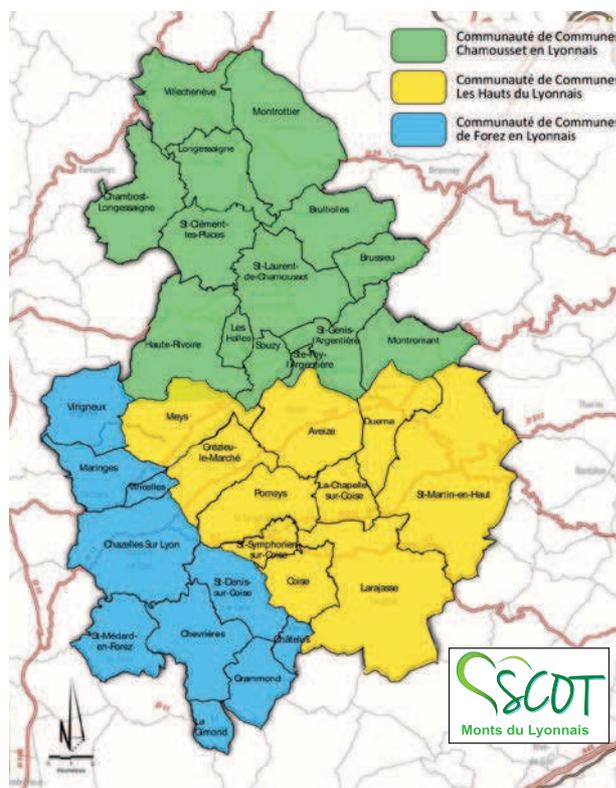
Le syndicat :

- 3 membres = les 3 Communautés de Communes
- Un comité syndical de 54 délégués titulaires (et autant de suppléants), parmi lesquels les Maires des 34 communes
- Un bureau syndical de 15 membres, dont :

- > Président : Régis CHAMBE (Maire de St-Martin-en-Haut)
- > 1^{er} Vice-président : Norbert DUPEYRON (Maire de Chevrières)
- > 2^e Vice-président : Michel GUILLARME (Maire de Ste-Foy-l'Argentière)
- 2 agents

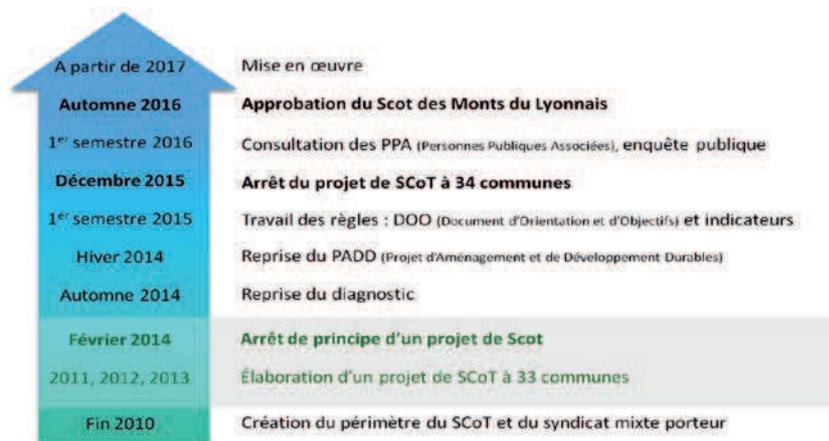
L'organisation de travail :

- Un partenariat avec les agences d'urbanisme de Lyon et St-Etienne pour l'élaboration du SCoT
- Des ateliers techniques et des réunions politiques



- Une association des habitants, de tous les élus des Monts, des structures locales : réunions publiques (la dernière en date : samedi 11 octobre matin à Pomeys), site internet dédié, exposition, articles dans la presse...
- Un nouveau planning de travail

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <http://scot.monts-du-lyonnais.fr>



BARONNIER
PALETTES DU LYONNAIS
 Z.A. La Gagère
 D 389
 69610 MEYS
 Tél. +(33) 04 74 26 62 94
 Fax +(33) 04 74 26 64 60

FR : RH02835 HT - D6
 PEFC / 1031883 QUAL/05-152



Services du canton

Office de Tourisme - Maison de Pays des Hauts du Lyonnais

Animations réalisées en 2014 sur la commune

Balade à la découverte de Meys, en collaboration avec le groupe Histoire et Patrimoine le samedi 24 mai.

Retour sur les actions touristiques 2014

• Accueil

- Fréquentation de l'Office de Tourisme en hausse par rapport à 2013.
- Une équipe remaniée : départ à la retraite de Jean-Claude VOUTE début 2014, remplacé par Anne NETTER. Réorganisation des missions de l'équipe.

• Animations

- Nombreuses animations dans les villages des Hauts du Lyonnais : nouvelles visites et balades proposées : 20 visites et balades organisées d'avril à octobre qui ont accueilli plus de 400 participants (partenariats avec producteurs, association l'Araire...)
- Expositions à la Maison de Pays : de nouveaux artistes et des thèmes porteurs qui ont attiré de nombreux visiteurs : Histoires de guerre - 1914/1918 et 100 ans en photographies dans les villages des Hauts du Lyonnais, Tout le Vélo, Marché de Noël...

• Promotion et communication

- Nouveau site internet, mis en ligne en janvier : avec plus de 20 000 visites

au 30 septembre, nous avons déjà augmenté la fréquentation de 25% par rapport à 2013.

- **Promotion de St-Symphorien-sur-Coise, un des Plus Beaux Détours de France** : 24 groupes accueillis en 2014 soit environ 760 personnes, et également sur **St-Martin-en-Haut** (collège, accueil de 200 étudiants lyonnais pour une journée d'intégration...).
- **Promotion des produits groupes** grâce à un agrément de commercialisation et la mise en œuvre de supports de communications dédiés avec l'Association de Développement Touristique du Lyonnais.
- **Création de produits touristiques destinés aux enfants et familles** : Aventure Jeux à St-Symphorien-sur-Coise : chasse au trésor disponible toute l'année. Sac de jeux en vente à l'OT, au Village Vacances et dans certains commerces de St-Symphorien-sur-Coise.

- **Achat et prêt de vélos à assistance électrique** auprès du grand public, afin de valoriser la pratique du cyclotourisme sur le territoire. Mise en place de boucles cyclotouristiques mettant en valeur les producteurs et restaurateurs partenaires du projet.
- **Mise en réseau et soutien technique aux différents prestataires sur le territoire** (démarche d'Ambassadeur de Territoire, Tourisme et Handicap, etc).
- **Participation et partenariats sur des événements locaux** : Trail des Coursières, Tour de France cycliste, Motor's, Médiévales Pelaudes...

Projets 2015

- **Nouvelles expositions à la Maison de Pays** : thématique du voyage au 1^{er} semestre, les jardins au 2^e semestre...
- **Printemps du Tourisme et des Loisirs des Monts du Lyonnais**, organisé par les 3 Communautés de Communes du SIMOLY (Hauts,

Forez et Chamousset en Lyonnais) qui aura lieu le **dimanche 29 mars** à Haute-Rivoire.

Et bien d'autres encore !



Votre Office de Tourisme, un lieu d'informations pratiques et touristiques incontournable !



Horaires d'ouverture à St-Martin-en-Haut :

Du mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h (fermé le 2^e vendredi du mois le matin),
Dimanche : 10h-12h/15h-18h
Adresse : Place de l'Eglise
Contact : 04.78.48.64.32 - office.du.tourisme@cc-hauts-du-lyonnais.fr

Horaires d'ouverture à St-Symphorien-sur-Coise :

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h/14h-18h (fermé le 2^e vendredi du mois le matin),
Dimanche : 10h-12h
Adresse : 22, place du Marché
Contact : 04.72.24.00.35 - otstsym@cc-hauts-du-lyonnais.fr
www.hautsduyonnaistourisme.fr

Mont'en Scène

Encore une année riche pour l'association Mont'en Scène.

Nous avons commencé l'année avec une **assemblée générale festive** puisque nous avons proposé un concert lors de cette soirée. Mû, un groupe atypique mêlant piano et beat boxing est venu surprendre le public du théâtre de Coise. Au mois d'avril, nous avons voulu mettre en avant les langues régionales en proposant un **week-end de festivités sous les couleurs occitanes**. Plus de 500 personnes sont venues profiter de la soirée où se mélangeaient musique trad, chants polyphoniques, batucada et hip hop.

Nous avons ensuite continué notre année avec la caravane itinérante en nous rendant au château de Pluvy, pour proposer un **festival** les 18-19-20 juillet. Au programme, plus d'une dizaine de spectacles d'art de rue, une dizaine de groupes de musique, des jeux, mais surtout un moment convivial de partage dans la bonne humeur. Le public est venu nombreux profiter des animations dans le parc du château. Malgré un dimanche pluvieux, les spectacles ont pu être maintenus sous le grand chapiteau. Du 15 au 18 juillet, des centres de loisirs ont bénéficié d'**ateliers cirque** sous l'un des quatre chapiteaux montés dans le parc du château.

Enfin, Mont'en Scène s'est associé à la Communauté de Communes les Hauts

du Lyonnais le 22 novembre pour proposer la **journée de la création** où plus de 10 artistes du territoire sont venus partager leur art avec les habitants des Monts du Lyonnais d'ateliers. La journée s'est clôturée avec un concert.

Nous tenons à remercier le public qui se déplace nombreux lors de nos événements. Un grand merci aux artistes, aux communes et associations partenaires, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à leur manière à la réussite de cette année.

Pour que tous ces événements se mettent en place, Mont'en Scène c'est une fourmilière où plein de petites mains travaillent ensemble pour créer un moment unique qui nous rassemble. Aujourd'hui, la fourmilière a besoin de renouveau pour permettre à de nouvelles idées d'émerger et continuer d'animer les Monts du Lyonnais. Jeunes, moins jeunes, un peu artistes, carrément pas, bouillonnant d'idées, rêveurs, en besoin de trucs à faire, de rencontrer des gens, timides,



bavards, parisiens, canadiens, russes, chiens, chats, citadins, amoureux de la nature...

Mont'en Scène embauche tout le monde ! Venez nous faire partager vos idées et vos envies !

**Pour l'association Mont'en Scène,
Lucas VERNAY**



Association Mont'en Scène
Le Plon / MJC
69850 St-Martin-en-Haut
info@montenscene.fr
www.montenscene.fr



Services du canton

Centre de secours SDIS Communes de Meys et Haute-Rivoire

L'activité du centre de secours a été stable, ce qui démontre l'action pertinente de prévention que celui-ci a entreprise depuis de nombreuses années auprès des habitants des communes de Haute-Rivoire et de Meys (Obligation des détecteurs de fumées dans les habitations au plus tard le 8 mars 2015, par exemple - Arrêté 5 février 2013, art. R.129-12 à 15).

La nette augmentation de l'effectif depuis 4 ans permet d'assurer une continuité permanente des secours sur notre secteur

Le centre compte actuellement : 12 sapeurs, 6 caporaux, 6 sous-officiers, 2 officiers, 1 infirmière du service de santé et de secours médical.



L'équipe dynamique et dévouée, évolue dans une bonne ambiance, ce qui permet de perfectionner et développer les gestes professionnels ainsi que les compétences.

Au service de tous, 24h/24 et 7j/7, l'effectif a su trouver **plus de 62000 heures de disponibilité** tout au long de l'année, pour effectuer environ **550 heures d'interventions** diverses et variées, réparties sur une dizaine de communes.

En complément, **800 heures de formations** ont été nécessaires pour le maintien des acquis (manœuvres mensuelles pour l'entretien des savoirs et savoir-faire).

A celles-ci s'ajoutent les nombreuses formations d'aptitudes aux emplois, effectuées par les sapeurs-pompiers volontaires durant leurs congés payés, pour permettre au Centre de Secours de répondre aux sollicitations particulières et de diminuer les risques en interventions.

- **L'avancement :** Chef de commandement d'un véhicule incendie.
- **Le perfectionnement :** dans le cadre du secours aux personnes.

- **Les spécialités :** la conduite des engins pompes, tout-terrain ou les feux de forêts.

Les efforts fournis démontrent l'attachement à cet engagement citoyen et aux valeurs d'entraide.

De son côté l'Amicale entreprend de nombreuses **manifestations** dédiées aux sapeurs-pompiers d'autres communes, comme un **concours de boules lyonnaises**, mais également elle entretient le lien social avec les habitants de Haute-Rivoire et Meys avec l'organisation d'une **matinée boudin** le dernier samedi de janvier.

Ces événements permettent de rassembler et de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous vous remercions de l'accueil donné lors du traditionnel passage des calendriers et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Lieutenant Ludovic CASAVECCHIA,
Chef de Centre

Parc Éco Habitat L'écoconstruction au cœur des Monts du Lyonnais

Groupement d'intérêt public (GIP) reconnu par l'État dédié à la promotion de l'écoconstruction et du développement durable dans le bâtiment.

Les membres fondateurs sont la Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais et la Maison Familiale Rurale Val de Coise.



Espace d'informations et conseils gratuits et indépendants

Vous souhaitez isoler votre logement, changer votre chauffage, installer des énergies renouvelables, réduire vos factures d'énergies, connaître les gestes économes, vous informer sur les aides financières...

Les conseillers du Parc Éco Habitat vous reçoivent sur rendez-vous les mercredis et vendredis pour un conseil gratuit et indépendant sur votre projet.

Centre de formation pour les professionnels du bâtiment

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de Région, le Parc Éco Habitat propose des formations de courtes durées pour les professionnels du bâtiment. Les stagiaires acquièrent des connaissances sur les thèmes de la réglementation, de l'enveloppe du bâti, de l'écoconstruction et des énergies. **Des formations qualifiantes comme le QUALIBois, QUALIPAC sont proposées mais également des formations FEEBAT permettant d'obtenir la mention RGE.**

Des formations sur l'écoconstruction, le Feng Shui et la géobiologie sont proposées pour tous les publics.

Espace de sensibilisation et d'animation pour tous

Le Parc Éco Habitat organise tout au long de l'année, en **collaboration avec les Espaces Info-Energie** du Rhône et de la Loire, Hespul & Hélioise, des **expositions temporaires, des ateliers, des conférences gratuites et ouvertes à tous, des visites d'habitats exemplaires** en lien avec l'écoconstruction, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

A partir de 2015, le Parc Éco Habitat vous accompagnera pour la rénovation énergétique de vos habitations (subventions possibles de certains travaux). N'hésitez pas à nous solliciter.

Philippe GARNIER,
Président du Parc Éco Habitat

293, chaussée Beauvoir - 69590 St-Symphorien-sur-Coise
Tél. 04.72.66.14.30 - Email : contact@parc-ecohabitat.com
Site : www.parc-ecohabitat.com



Enfance et jeunesse

L'école publique

L'école accueille depuis septembre 101 élèves. Quelques élèves de toute petite section feront leur rentrée au mois de janvier.

L'équipe enseignante se compose cette année de :

- Mme CROZIER et Mme FAVROT en classe de petite et moyenne section,
- Mme GOY et Mme BONNIER en classe de grande section CP,
- M. SEON en classe de CE1-CE2,
- Mme GARNIER et Mme BONNIER en classe de CM1-CM2.

Plusieurs dates ont marqué ce premier trimestre. Pour la troisième année consécutive, tous les élèves de l'école ont participé à une **rencontre sportive interclasses** le mercredi 17 septembre à l'occasion de la journée nationale du sport à l'école.



Date à retenir :
Vendredi 20 mars
défilé de printemps
dans les rues du village



L'opération **"Nettoyons la Nature"** s'est déroulée le mardi 23 septembre. Hélas, le mauvais temps n'a pas favorisé le travail des élèves et la sortie a dû être écourtée pour la plupart des classes.

Le mercredi 1^{er} octobre, **les élèves ont pu visiter leur future école** et poser leurs questions aux architectes.

Concernant les **rencontres USEP**, la classe de GS-CP a réalisé un défi course le 13 novembre et la classe de CE1-CE2 a participé à une rencontre "attaque de la tour". Chacune de ces classes participera à une deuxième rencontre avant la fin de l'année scolaire.

Les classes se sont rendues à la **projection des films** "Qui voilà", "Linnea" et "Tante Hilda" au cinéma de St-Martin-en-Haut le 2 décembre.

Le **spectacle** "Les Trois Chardons" sur le thème des étoiles a eu lieu à l'école pour les classes de maternelle, GS-CP et CE1-CE2.

Pour le deuxième trimestre, des sorties et interventions sont également au programme (**intervention culinaire** "Chef chez nous" par exemple). Les enseignantes de la classe de CM1-CM2 ont un **projet de co-intervention en anglais afin de préparer une pièce de théâtre** en anglais.

L'équipe enseignante remercie le Sou des écoles ainsi que les parents qui le font vivre. Sans leur mobilisation, nous ne pourrions pas financer les projets dont bénéficient tous les élèves.

Pour toutes nouvelles inscriptions, vous pouvez me contacter par téléphone (04.74.26.61.67) ou par mail (ce.0690241@ac-lyon.fr.)

La directrice,
Mme GARNIER





Enfance et jeunesse

Le PEDT de Meys (Projet EDucatif Territorial)

Le projet éducatif

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Meys met en œuvre un projet éducatif territorial (PEDT) avec le concours de partenaires institutionnels (enseignants, familles...) et associatifs dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

La réforme prévoit l'organisation de temps périscolaires organisés sous la responsabilité des collectivités en prolongement du service public de l'éducation.

Ces temps périscolaires de trois heures chaque vendredi résultent des heures d'enseignement reportés le mercredi matin.

Modalités pratiques du PEDT

Période de la journée

Les horaires sont les suivants :

	7h30/8h30	8h30/11h45	11h45/13h30	13h30/16h05	16h05/16h30	16h30/18h30
Lundi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire		Garderie
Mardi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire		Garderie
Mercredi	Garderie	Temps scolaire				
Jeudi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire		Garderie
Vendredi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne	TAP Temps Activités Périscolaires		Garderie

Le regroupement des activités pédagogiques sur 1 demi-journée facilite la mise en place d'activités de qualité.

Les enfants peuvent ainsi bien identifier et différencier les temps scolaires et les temps périscolaires, ainsi que les intervenants des instituteurs.

Durée du PEDT : 3 ans

Mode d'inscription proposé :

- Inscriptions en mairie.
- Inscriptions modulables à la période (une période se situe entre chaque vacances scolaires), ou pour plusieurs périodes ou à l'année.

Règlement et tarifs

- Le tarif pour les familles est aligné sur celui de la garderie. Il est de 1 euro de l'heure de TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Le règlement du coût des activités se fait globalement pour une période. Il est fonction du nombre d'heures de la période. Il est demandé à l'avance aux familles. Il est complété par les aides du fond d'amorçage et les financements de la CAF. La commune complète financièrement le coût total des TAP.

- Un règlement intérieur est établi, spécifiant le fonctionnement du dispositif, les horaires, les modalités de l'accueil des enfants et la sortie en fin de TAP, les taux d'encadrement, les modalités d'inscription, les mesures en cas d'absentéisme, etc....

Ressources mobilisées pour la mise en œuvre

Locaux mis à disposition :

- salles de classes
- cour de l'école
- salle de repos
- bibliothèque municipale
- salle de la cantine
- salle polyvalente
- stade de la Madone
- aire de jeux du lotissement "Les Sources"

Des encadrants animateurs (salariés du Centre Socio-Culturel) en fonction du nombre d'enfants participants et des taux d'encadrement + les 2 ATSEM (sieste des petits)

Ressources financières : mairie + CAF + État + familles

Contenu du PEDT

Les axes prévus dans le PEDT :

- Ne pas être en concurrence avec les activités proposées par les associations du village et les activités de l'école.
- Favoriser l'épanouissement personnel et la socialisation.
- Favoriser l'ouverture culturelle.



Les objectifs éducatifs du PEDT :

- Développer l'ouverture culturelle
- Favoriser l'épanouissement personnel et la socialisation.
- Eduquer à la citoyenneté
- Sensibiliser à l'environnement
- Développer les liens intergénérationnels
- Respecter le rythme de l'enfant

La mise en œuvre

Un comité de pilotage composé du maire et des adjoints, des élus de la commission enfance et jeunesse, de la directrice de l'école et des instituteurs, des représentants des parents d'élèves, du Centre Socio-Culturel, de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, du DDEN du territoire des Hauts du Lyonnais a travaillé à l'élaboration du PEDT.

L'évaluation et le suivi

Le comité de pilotage se poursuivra en cours d'année et se retrouvera lors de réunions de bilans.

Les correspondants du dispositif

Nom	GARNIER Philippe	SALOMON Céline
Fonction	Maire	Secrétaire de mairie
Adresse	Mairie - Le Bourg - 69610 MEYS	Mairie - Le Bourg - 69610 MEYS
Téléphone	04 74 26 60 55	04 74 26 60 55
Adresse électronique	mairie.meys@cc-hauts-du-lyonnais.fr	

Nom	CARTERON Martine	GUYOT Cécilia
Fonction	Directrice	Coordinatrice
Adresse	Centre socio culturel - 57, rue des Tanneries 69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Centre socio culturel - 57, rue des Tanneries 69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Téléphone	04 78 48 46 14	04 78 48 46 14
Adresse électronique	animation@cscdeshautsdulyonnais.fr centresocioculturel@cscdeshautsdulyonnais.fr	

Le Maire

Pédibus

Les conseillers municipaux enfants de la dernière mandature avaient œuvré à la mise en place d'un Pédibus. La première ligne de "MEYS PIEDS" a commencé à fonctionner en mars 2014 à raison d'un jour par semaine pour le plus grand plaisir des enfants. Elle relie le lotissement

"Les Roches" à l'école, en passant par le lotissement "Les Sources". Depuis le mois de mars, quelques parents d'élèves se sont mobilisés pour faire vivre cette ligne de Pédibus. Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cette facilité qui s'offre à lui pour faire

ses trajets d'écolier en bonne compagnie, merci de prendre contact avec les accompagnateurs actuels, en passant par la mairie. Devenez accompagnateur vous-même, au rythme de vos possibilités. Vous serez les bienvenus.

Catherine DEPIERRE





Associations

Liste des associations de Meys

COMITÉ DE LA BATTEUSE	VENET Lucien 04 74 26 62 04	Le Genetais - 69610 Meys
ASSOCIATION POUR LA CANTINE	CHIRAT Magali 06 76 21 54 55	Aux Perrières - 69610 Meys
CHASSE COMMUNALE	SEON Hervé 04 74 70 62 27	Le Véricel - 69610 Haute-Rivoire
CHASSE DU SORLIN	MAUVERNAY Philippe	Lajay - 69610 Meys
CLUB DE L'AMITIÉ	SEON Henri 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
FNACA ET ANCIEN COMBATTANTS	VENET Bernard 04 78 48 48 11	69610 Grézieu-le-Marché
FNACA – Représentant de MEYS	SEON Henri 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
LES AUVERGNATS DE MEYS	Mme PONTONNIER 04 77 54 33 23	7, avenue du Forez 42140 Chazelles-sur-Lyon
MEYSRISTEME	MOULIN Dylan 06 79 40 58 84 ECLERCY Alexandre 06 58 66 57 45 DEPIERRE Catherine 04 74 26 64 35 pour les CO'MEYS'DIENS	La Buissonne - 69610 Meys le Cheval Mort - 69610 Meys Le Bourg - 69610 Meys
ASSOCIATION PAROISSIALE	MARTIN Odile 04 74 26 60 28	Les Perrières - 69610 Meys
SOU DES ÉCOLES	SOVIGNET Rachel 06 30 33 96 95	Le Haut - 69610 Meys
ASSOCIATION SPORTIVE MEYSARDE	LABARRE Sébastien 04 74 26 61 30	Le Cougny - 69610 Meys
ASSOCIATION DES CLASSES MEYSARDES	BESSION Pauline 04 74 26 64 44	Le Bourg – 69610 Meys
HISTOIRE ET PATRIMOINE	BESSION Daniel 04 78 44 14 01	Chemin de la Côte Champier 69440 Mornant
TEAM MEYSTRISE	BERGER Yohan	Les Roches - 69610 Meys
SYNDICAT AGRICOLE	CHAPUIS Franck 04 74 26 61 36	Le Perret - 69610 Meys
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	LARUE Marie-Françoise 04 74 26 60 51	Le Bourg - 69610 Meys
SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA	GARIN Guy 04 74 26 13 26	Les Vignes 69610 St-Genis-l'Argentière
SOCIÉTÉ DE PÊCHE - Représentant de Meys	MAUVERNAY Jean-Paul 04 74 26 61 81	Lot. Les Sources - 69610 Meys



Sou des Écoles

Cette année le Sou des Écoles a "innové" puisque nous avons mis en place au mois de mars une **vente de pizzas** en relation avec le restaurant "Les Moissons" avant le changement de propriétaires. Cette action a très bien fonctionné, puisque 140 pizzas ont été distribuées. Cette opération sera probablement réitérée avec un restaurateur de Chazelles-sur-Lyon au printemps 2015.

Le **samedi 28 juin 2014**, enfants et parents ont pu visionner la sortie en classe découverte des CE et CM sur grand écran à la salle des fêtes, sortie qui avait été financée en partie par le Sou des Écoles de Meys. Après la visite de l'école, nous avons assisté au tirage de la tombola dans la cour de l'école, tout en profitant du verre de l'amitié offert par le Sou des Écoles. De très beaux lots ont été attribués cette année encore, grâce à la générosité des commerçants, et nous les en remercions.

Après ce petit apéritif, nous nous sommes rendus très nombreux au stade de la Gare, afin de nous restaurer devant un plateau-repas préparé par le Restaurant "Les Moissons" nouvellement installé ; ce moment très convivial est très apprécié, en effet nous avons servi 154 repas (92 adultes - 16 juniors - 46 enfants : les repas juniors et enfants sont préparés par le Sou des Écoles).

Puis, petits et grands ont pu profiter de ce bel après-midi, avec l'ouverture de la kermesse où se côtoyaient jeux (pour adultes et enfants), boissons, et gâteaux (fabriqués par les parents et offerts pour le goûter), pour le plus grand bonheur de tous, la pluie nous ayant laissé le temps de finir notre journée. Merci à tous d'être venus aussi nombreux pour cette 6^e année et à l'année prochaine.

Le **dimanche 2 novembre 2014** a eu lieu la 22^e marche des Meysanges, sous un soleil radieux et une douceur très agréable.

Nous avons remis en place pour la 2^e année le circuit VTT qui fut très apprécié l'année dernière, avec un parcours un peu plus long de 35 km. Et c'est avec surprise que nous avons accueilli pas moins de 87 courageux jeunes et moins jeunes sur ce circuit pourtant relativement difficile.

Indépendamment du circuit VTT, nous avons eu l'énorme honneur de recevoir 1360 randonneurs sur les sentiers de Meys, Haute-Rivoire, Virigneux, Maringes, St-Barthélemy et St-Martin-Lestra, sur l'un des trois circuits proposés de 8, 14 et 24 km, avec la pause ravitaillement, proposée par les parents bénévoles, sans qui cette journée ne pourrait pas avoir lieu, et que nous remercions vivement, d'autant plus cette année qui a été chargée.

À l'arrivée, végétalistes, petits et grands marcheurs, se sont retrouvés autour d'une délicieuse soupe à l'oignon ou soupe de légumes, accompagnée d'un bout de fromage meysard et de fruit de pays.

Nous tenons à remercier nos sponsors, artisans, commerçants et entreprises du secteur, qui nous ont permis d'offrir aux randonneurs et végétalistes des itinéraires clairs et agréables à utiliser.

Les bénéficiaires de ces journées servent à financer principalement les sorties des élèves de l'école, qui sont de plus en plus nombreuses. Les enfants de l'école ont déjà pu effectuer des sorties en ce début d'année 2014/2015, au Ciné Filou de St-Martin-en-Haut pour toute l'école, et des interventions en classe sur le thème de la cuisine sont également prévues.

En leur nom, **nous remercions tous les bénévoles et parents** pour leur participation.

Nous rappelons également, que le Sou des Écoles participe tous les ans au Téléthon, en confectionnant des gaufres et des crêpes vendues par les jeunes de la commune, au profit de cette action. Le bureau ainsi que ses adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2015, et vous donnent rendez-vous lors de nos prochaines manifestations dans la nouvelle école.

Rachel SOVIGNET

Pour le Sou des Écoles de Meys

Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"

La rentrée est passée, la cantine a repris son travail, et de nouveaux membres ont rejoint l'association : Anaïs BERGER, Jenna FAYOLLE, Claudie MILAN et Amélie LEFEVRE.

Magali CHIRAT (présidente), Christelle ANDRE et Marie-Laure DEBROSSE continuent leur travail au sein des Petits Marmitons.

Marie LANIEL et Nadège ROUX ont cessé leur activité mais nous tenons à les remercier pour le formidable travail qu'elles ont accompli, et pour l'investissement dont elles ont fait preuve.

L'association recrute encore des volontaires, notamment pour accomplir la

tâche de trésorier, ce qui demande des compétences en tant que comptable. Alors n'hésitez pas à vous faire connaître. Le nombre d'enfants inscrits est stable. Les repas sont fournis par SODEXO. Les enfants apprécient les plats proposés, qui sont riches en fruits et légumes variés, ainsi qu'en viande de la région.

Le **choucroute** du 11 octobre a été un succès, tout comme l'année dernière. Nous remercions les parents qui nous ont aidés ainsi que les familles qui ont vendu et acheté des repas.

Nous espérons que la prochaine manifestation organisée par l'association sera également une réussite, d'autant que

cette année, les P'tits Marmitons organiseront, à la place du concours de pétanque, un **concours inter-classes**, qui verra les différents classards s'affronter dans des épreuves ludiques et amusantes, ouvertes à tous, de 7 à 97 ans. Alors qui sortira vainqueur ? Nous espérons vous voir nombreux et motivés pour défendre votre classe ! **Rendez-vous le samedi 2 mai à 14h !**

En attendant ce rendez-vous, tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette fin d'année 2014, et une année 2015 resplendissante !

Les P'tits Marmitons



Associations

MJC - Meysristème

Cette année, la MJ s'est donné un **petit coup de neuf** : en effet c'est avec tous les membres de celle-ci que nous avons décidé de la retaper de fond en comble. Avec de l'huile de coude, de la motivation et le soutien de la mairie, nous avons changé la toile de verre, puis nous l'avons repeinte avec des couleurs plus modernes. Nous nous sommes consacrés pleinement à cette tâche ainsi qu'au **Téléthon** 2014 permettant la venue bénévole de deux comédiens professionnels. Nous tenons d'ailleurs à les

remercier ainsi que tous les bénévoles impliqués dans le bon fonctionnement de la soirée.

Pour l'année 2015, nous voulons permettre à la jeunesse, c'est-à-dire à toutes les personnes de 14 ans ou plus, de bénéficier à la fois d'un local convivial et des activités permanentes (comme les Co'Meys'diens), ou ponctuelles qui seront mises en place au cours de l'année (sortie laser game, paintball, et bien sûr diverses soirées thématiques).

Nous convions l'ensemble des Meysardes et Meysards à une **porte ouverte** pour découvrir le renouveau du local de la MJ
le 31 janvier
(en-dessous de la bibliothèque).

De la part de tous les adhérents, nous vous souhaitons à tous une belle et joyeuse année 2015.

Le bureau



Les Co'Meys'diens

Comme annoncé dans l'Info Meysarde, la troupe s'est reformée et accueille même un nouveau membre, depuis peu, pour son plus grand plaisir. « Plus on est de fous, plus on rit ! » Eh oui ! car c'est vraiment dans la bonne humeur et toujours avec humour que se déroulent les répétitions le lundi soir. Elles ont commencé mi-septembre pour la préparation de la mise en scène de la pièce de théâtre "Le Prénom" dont avait été adapté le film, une comédie écrite et réalisée par Alexandre de La PATELLIERE et Matthieu DELAPORTE.

Cette année encore Henri PROTIERE a accepté de nous épauler et nous rend visite toutes les 3 semaines environ pour nous aider à la mise en scène.

Toujours pas de date à vous communiquer pour la représentation, peut-être fin 2015, printemps 2016... Nous avons décidé de prendre notre temps pour vous présenter un spectacle de qualité, pour lequel nous prenons beaucoup de plaisir à jouer.

Nous remercions chaleureusement le comité de la batteuse pour le prêt de son local depuis le mois de septembre pendant les travaux de réfection de la salle de la MJ réalisés par les jeunes et financés par la municipalité.

Toute la troupe vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2015 !

Pour la troupe, Catherine DEPIERRE
(Contact 04.74.26.64.35)





Les Auvergnats de Meys

Le groupe folklorique "Les Auvergnats de Meys" continue.

Il existe depuis 39 ans, il s'est constitué un an après la Fête de la Batteuse qui se déroule chaque année fin août dans le village.



Le groupe est composé de **18 danseurs et danseuses**, de **3 musiciens**, âgés de 52 à 82 ans, originaires de différentes communes.

Si vous avez envie de venir nous voir ou de vous inscrire vous serez les bienvenus ! Les répétitions ont lieu le mardi de 19h30 à 21h à la salle de la cantine de Meys, sauf pendant l'hiver.

Depuis le mois de mars, nous avons dansé une dizaine de fois dans des maisons de retraite et à l'occasion de diverses fêtes, et bien sûr, à la fête de la batteuse

au mois d'août ! Chaque sortie est programmée à l'avance et s'y rendent ceux qui sont disponibles.

Contacts :

Odile PONTONNIER, Présidente :

04.77.54.33.23

Andrée SEON :

04.74.26.60.27

Bernadette TISSEUR :

04.74.26.61.17

**Pour le Bureau,
Odile PONTONNIER**

Club de l'Amitié

Notre Assemblée Générale a eu lieu le mardi 7 janvier 2014, 47 adhérents présents, 63 cartes d'adhésion renouvelées sur 71 adhérents dont une nouvelle : Mme Anne-Marie VENET, félicitations et bienvenue au club ! Malheureusement, nous avons déploré un décès : M. Claude BERTHOLON, le 12 mars 2014. Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille. Nous avons aussi beaucoup de malades à qui nous souhaitons une amélioration de leur santé pour 2015.

L'**Assemblée Générale** pour 2015 est prévue le **mardi 6 janvier**. Nous attendons tous ceux et toutes celles qui ont atteint l'âge de venir nous rejoindre, et vous êtes nombreux... ! Le mardi après-midi, tous les 15 jours, serait pour vous un moment de détente et peut-être l'occasion de vous faire oublier les soucis quotidiens, la solitude... Nous serions heureux de vous accueillir. Vous apporteriez votre dynamisme et votre jeunesse à notre club qui vieillit !

Les loisirs proposés sont la belote, la pétanque, journée détente, fête des anniversaires avec repas, sortie à la journée... Nous acceptons les nouvelles idées.

Les activités réalisées en 2014

En plus des 19 rencontres du mardi après-midi :

- Mardi 7 janvier : Assemblée Générale, vœux et tirage des rois
- Mardi 29 janvier : notre concours de belote (106 doublettes)
- Mardi 4 mars : Après-midi bugnes
- Mercredi 26 mars : journée publicitaire avec la société FORM CLUB
- Jeudi 24 avril : 1^{re} sortie, La Drôme des collines, le Facteur Cheval
- Jeudi 22 mai : Fête des anniversaires et repas au restaurant
- Mercredi 4 juin : 2^e sortie, le Puy-de-Dôme
- Jeudi 26 juin : notre repas annuel
- Mardi 9 septembre : reprise des rencontres
- Mercredi 15 octobre : journée détente, découvertes et spectacles à Lyon
- Mardi 23 décembre : Noël au Club !

Les activités prévues pour 2015 sont sur le programme inclus dans le Bulletin Municipal.

Le Conseil d'Administration vous présente ses meilleurs vœux et surtout une bonne santé pour 2015 !



Composition du Conseil d'Administration

Président : Henri SEON,

Vice-présidente : Huguette MAUVERNAY

Secrétaire : Jeanne COQUARD

Secrétaire Adjointe : Marie BESSON

Trésorier : Gérard REYNARD

Trésorier Adjoint : Guy NESME

Administrateurs :

Robert COMMARMOND

Marie FAURE, Michel ROZE

Contact : Henri SEON 04.74.26.60.24





Associations

Fête de la Batteuse

Quarante ans de bonheur. Bravo !



Ernest, Joannès et Marc n'auraient jamais imaginé, il y a quarante ans, que leurs enfants, petits-enfants dansent, chantent et perpétuent la fête dans le respect des traditions et le mélange des générations.

Le beau temps aidant, le programme chargé du quarantième anniversaire a

été respecté. Avec en écho les cors de chasse du Val d'Azergues, bravo aux beaux tableaux offerts : les labours avec les vieilles charrues, les chevaux, les vieux tracteurs, les semailles, rien ne manquait...

Le repas, avec le retour du civet, a été servi en musique grâce aux cors et aux musiciens des Auvergnats. C'est dans la joie que s'est déroulée la farandole avec plus de 130 personnes costumées.

Aucune fausse note avec les hommes de la batteuse : ils étaient parfaits dans leurs gestes et costumes.

La trépigneuse nous a valu le commentaire du Progrès : "du neuf avec du vieux", car la journaliste a été étonnée que beaucoup d'anciens ne connaissent pas cette machine agricole. Beaucoup d'applaudissements pour les Auvergnats, les danses des enfants et les chanteurs de la batteuse. "Le Fil cassé" fait, comme Firmin, toujours sensation. Le pain, le beurre, les fromages, les confitures, la traite des vaches, la petite ferme, le marché sont pour les yeux et la bouche, un vrai régal.



Contacts

- Farandole :
Brigitte BERTHOLON
09 63 46 41 47
- Costumes :
Andrée SEON
04 74 26 60 27
- Chapiteaux :
Cécile MOULIN
04 74 26 61 92
- Buvette :
Michel GROSMOLLARD
04 74 26 64 72
- Parkings :
Noël MAUVERNAY
04 74 26 60 09
- Battage :
Pierrot MAUVERNAY
04 74 26 60 13
- Chorale de la batteuse :
Odile MARTIN
04 74 26 60 28
- Autre :
Lucien VENET
04 74 26 62 04

Encore un grand merci et bravo à tous.

A tous les participants, aux membres du comité, à la presse, aux entreprises, à la municipalité, et plus particulièrement à tous ceux que l'on ne voit pas : préparation et démontage de la fête, parkings, entrées, les jeux, les portages des affiches par les jeunes, la comptabilité, les transports... difficile de tout nommer ! Ils sont les rouages indispensables au bon déroulement de la fête...



La réussite de notre grande fête, c'est beaucoup de détails améliorés d'année en année, et qui font que les visiteurs se sentent bien et sont heureux. Nous sommes aussi félicités pour les animations et repas prévus pour les enfants. En témoigne, ci-après, un remerciement reçu par mail à la Mairie, d'un visiteur lyonnais :



Avez-vous tous vu le tracteur unique au monde ? Un vieux modèle avec sa char-
rue qui se relève par un treuil et dont il n'existe plus qu'un seul exemplaire.
Enfin, beaucoup de monde au repas et au bal du lundi soir, animé par l'orchestre Gérard PRAT.

*Bonjour,
J'ai beaucoup apprécié votre Fête de la batteuse, hier dimanche 31 août 2014 à Meys. Par ce courriel, je voudrais remercier tous les acteurs de cette manifestation, qui ont su recréer les émotions de la vie du passé à la campagne. Nous avons vécu une après-midi riche en événements, chants, concerts de cors et danses folkloriques. La découverte de la Trépigneuse, la batteuse en action, le labour comme jadis ont réveillé des souvenirs forts.*

Et nous n'en sommes encore pas revenus de la beauté du feu d'artifice offert par notre municipalité.
Le bouquet final a été suivi d'une ovation!

Merci à tous, à Monsieur le Maire, le Président de la Fête et tous les anonymes pour leur accueil, leur gentillesse et leur engagement.

Bravo et merci à tous les participants, à Gabriel BONNET notre animateur, à tous les bénévoles.

Gilbert LOIR, Lyon

Des mots qui font du bien et qui vont au cœur de chacun.
Le Comité de la Batteuse présente à tous ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année, et beaucoup de plaisirs pour la **41^e fête, le dimanche 30 août 2015.**

**Le Président,
Lucien VENET**



Rappels importants

- bancs et tables sont à retenir en Mairie et donnés par les employés municipaux. Il est impératif de respecter les horaires convenus. Le service est gratuit pour les associations et les personnes de Meys.
- la cafetière est à réserver chez Andrée SEON, gratuite pour les associations de la commune, une participation de 10 € est demandée aux particuliers.
- quant aux chapiteaux, ils sont à réserver auprès de Cécile MOULIN. Ceux-ci sont gratuits pour les associations et loués 50 € pour les particuliers. Il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin.

Nota : un appel est lancé aux volontaires pour s'occuper des vêtements (entretien et mise à disposition).



Nota

La chorale recrute. Appel à tous ceux qui ont une belle voix !



Associations

Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais

Notre clocher : Meys

Voici que s'achève une année ! Mais la vie de la paroisse continue avec plus ou moins de changement. Nous sommes toujours avec les 14 clochers de la paroisse Ste-Thérèse, bien accompagnés, avec le Père GIRAUD comme responsable, les Pères THOLLOT et SEYTRE qui assurent une aide précieuse. Le rythme d'une messe par mois est maintenu. Des célébrations (temps forts) 8 décembre, entrée en carême, 15 août avec la participation des enfants du caté, permettent de se retrouver plus nombreux, plus actifs. Le bulletin Présence est toujours distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Un grand merci à tous les diffuseurs, l'équipe s'est renouvelée, bienvenue aux nouveaux. Distribuer Présence, aller toutes les semaines chercher, à tour de rôle à Grézieu-le-Marché les petites feuilles hebdomadaires, qui informent des événements de la Paroisse, fleurir notre église, la maintenir en état de pro-



preté et la chauffer en hiver, assurer la comptabilité des honoraires de messe, tout cela ce sont des services d'église qui ne se voient peut être pas mais qui aident à la vie de notre clocher.

Chapelle du Haut

D'abord un merci chaleureux à ceux et celles qui en ont le souci. Une réfection du plafond est prévue. Ces réparations sont financées par l'association diocésaine que nous remercions, ainsi que le Père GIRAUD pour son concours efficace.

Infos pratiques

Les honoraires de messe sont à 17 €. On peut les remettre à Marie COMMAR-MOND (Les Roches - MEYS). Pour les mariages, les baptêmes, il convient de s'adresser à la cure de St-Martin-en-Haut au 04.78.48.61.20.

Un appel

L'équipe Relais qui est en place assure aussi bien qu'elle le peut ses responsabilités. Mais il faudrait, que des bonnes volontés se manifestent, il n'y a plus de visites aux malades et aux personnes seules,



l'équipe funéraires souhaiterait vivement s'agrandir.

Catéchèse

A ce jour 6 enfants sont catéchisés, sur Meys, un autre enfant suit la catéchèse en vue du baptême à l'extérieur. Trois temps forts enfants et parents sont prévus, les lieux et dates seront communiqués en temps utile. Tous les 15 jours Simone VERISSEL reçoit les enfants à la cure pour le caté. La participation des enfants et de leurs parents aux célébrations à l'Église est signe de vitalité.

Nos vœux

A toutes les familles adressons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Que chacun puisse malgré toutes les difficultés qu'il rencontre, trouver la petite part de bonheur en famille, en paroisse et au village.



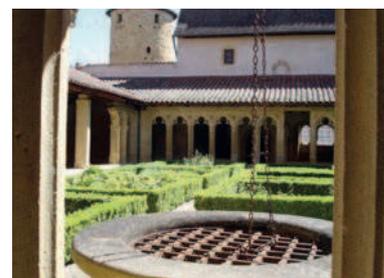
Histoire et Patrimoine de Meys

L'année 2014 fut particulièrement riche en activités pour notre association. Dès janvier, nous participions à une **exposition** à la Maison de Pays de St-Martin-en-Haut **Histoire de poilus**, avec une évocation de plusieurs soldats de Meys et des objets de la Grande guerre. Lors de notre assemblée générale du 15 février, Pierre-Eric POBLE a aiguisé notre curiosité avec l'aperçu qu'il nous a donné de Meys au moyen-âge avec ses deux châteaux. L'après-midi, Henri BOUGNOL, président de l'Araire nous proposait un **diaporama commenté sur l'évolution de l'agriculture en Pays Lyonnais**, au

cours duquel quelques agriculteurs de Meys nous faisaient part de leur vécu et de leur point de vue.

Le 12 avril, nous avons participé à l'animation de la **journée "Partager des gerbes d'amitiés"** organisée par Rencontres-Amitié-Partage-Intergénération-Valides-Handicapés avec deux expositions sur le thème de la solidarité : **Enfants lyonnais réfugiés à Meys l'été 44 et Scènes de la vie paysanne des années 50...**

Le 17 mai, notre sortie de printemps nous a permis de visiter le musée hospitalier et l'abbaye de **Charlieu**, d'appré-



cier le bœuf charolais à St-Christophe en Brionnais, puis de découvrir le château de **Drée** et ses très beaux jardins.

Le 24 mai, l'association a assuré, pour l'Office de Tourisme des Hauts du



Lyonnais, une visite du bourg de Meys et du patrimoine local (lavoir de Mezet, croix...).

Nous avons participé aux **Journées du Patrimoine de Pays** les 14 et 15 juin sur le thème Lumière et couleurs en proposant une visite guidée des vitraux de l'église et une belle exposition de photos de Meys en 6 dominantes de couleurs. En juillet, à l'Office de Tourisme des Hauts du Lyonnais, nous avons pris notre tour des expositions sur les communes du canton avec **Meys, 100 ans en photographies**, conjointement avec le Comité de la Batteuse.

Pour la Fête de la Batteuse, nous avons présenté aux visiteurs l'**exposition Destin tragique de jeunes Meysards** (1914-1918) ainsi que l'ouvrage correspondant, fruit des recherches de Nicole DOITRAND et Marc JAMEN. Vous y retrouverez les grandes lignes de cette terrible guerre ainsi qu'une biographie des 44 soldats du monument aux Morts. Un bel hommage rendu aux victimes de ce conflit pour le 100^e anniversaire de son déclenchement. D'où notre participation originale à la cérémonie du 11 novembre avec les associations d'Anciens combattants, M. le Maire ayant souhaité donner un caractère particulier à cette commémoration qui coïncide avec la restauration du monument aux Morts.

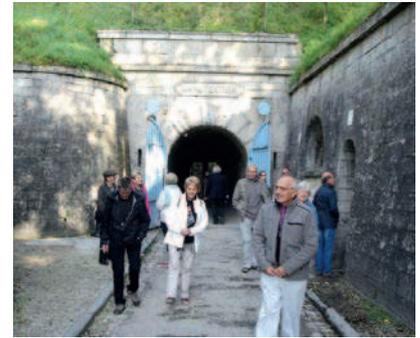
Le 21 septembre, les chineurs de Brocan'terre à Ste-Foy-l'Argentière, ont été très nombreux à nous rendre visite dans la salle Est-Ouest, à découvrir avec intérêt 7 de nos dernières expositions et à acquérir nos publications.

Les 22, 23 et 24 septembre, un périple de 3 jours nous a permis de découvrir ou de redécouvrir les lieux devenus célèbres des terribles batailles de 14-18 : Verdun et sa citadelle souterraine, Fleury, un des 9 villages entièrement détruits, la tranchée des baïonnettes, le fort de Douaumont et l'ossuaire... A l'aller, nous étions passés par Colombey-les-Deux-Eglises visiter la Boisserie et au retour nous avons découvert, à pied et en petit train, la belle ville fortifiée de Langres.

Enfin, toujours à la Maison de Pays de St-Martin, nous avons proposé, pour l'**exposition de cet automne Portraits de femmes**, celui d'Angèle TISEUR (1908-2001), célèbre et attachante figure, incontournable du village de Meys au 20^e siècle.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont animé ces nombreuses activités ou qui y ont participé.

En dehors de ses ouvrages annuels, l'association édite pour ses 80 adhérents la **revue trimestrielle Le Petit Furet**. Vous pouvez découvrir ces publications à la Bibliothèque de Meys, ou mieux, vous abonner (tél. 04.74.72.25.76). Vous



pouvez dès maintenant faire connaissance avec notre association et suivre son actualité sur son site <http://lemeysard.wordpress.com/> ou lors de notre prochaine assemblée générale le 21 février prochain. Vous y serez les bienvenus.

**Pour le CA,
Daniel BESSON**



Société de Chasse Communale

Cette année, la distribution des cartes d'adhérents de la Société de Chasse Communale de Meys a revêtu un caractère particulier. En effet ce jour-là, les chasseurs prenaient possession de leur local.

La municipalité a mis à disposition de l'association des chasseurs le local Thurin, qui nécessitait de grosses réparations. Le gros-œuvre a été réalisé par les

entreprises compétentes et financé par la commune. Une équipe de chasseurs bénévoles s'est chargée du déménagement avant travaux, de la démolition et du déblai des cloisons et plafonds, et a ensuite réaménagé les locaux : salle de réunion avec coin restauration, sanitaires, salle de dépeçage (obligatoire), carrelages, peintures, etc. Chacun a mis à disposition ses compé-

tences, son matériel et son temps dans un esprit de concertation et de convivialité.

Les membres de la Société de Chasse Communale remercient vivement la municipalité qui a permis la réalisation de ce projet.

Ce local sera cordialement partagé avec le comité d'organisation de la Fête de la Batteuse.

Chasse du Sorlin

Samedi 28 février 2015, 14h
Concours de belote à la salle polyvalente

Samedi 25 juillet 2015, 14h
Concours de pétanque à la Madone



Associations

Comité FNACA Meys Grézieu

L'année 2014 touche à sa fin, aussi comme dans beaucoup d'associations, c'est le moment d'en faire le bilan.

Pour nous, anciens d'Algérie, nous avons eu à déplorer le décès de Jean Roger BEREZIAT le 20 août, lors de ses funérailles une bonne délégation d'anciens combattants était présente et nous renouvelons tout notre soutien à sa veuve et sa famille.

Notre association permet d'organiser plusieurs cérémonies du souvenir (11 novembre - 8 mai - 19 mars) où nous avons le devoir de participer ; de même la population est invitée à se joindre à nous, mais hélas ce n'est pas souvent le cas.

Seul notre concours de belote est à but lucratif et alimente notre trésorerie.

Notre **voyage** de 3 jours qui nous a emmenés **en Alsace** a connu un bon succès puisque 52 personnes y ont participé, avec visite de Colmar, Strasbourg, Ribauvillé et arrêt dans une cave pour la dégustation du célèbre produit du terroir. Le 14 juillet c'est à Grézieu que nous avons organisé notre **pique-nique annuel** avec nos amis d'Aveize et Duerne et fin août c'est de nouveau à Grézieu (au Cartay) que la plupart des participants au voyage se sont retrouvés pour visionner les photos de notre séjour en Alsace. La rencontre s'est terminée par la belote ou la pétanque : deux journées dans l'amitié et la bonne humeur.

Fin septembre nous avons eu notre assemblée générale avec la remise des cartes 2015 ; le bilan financier nous fût

présenté par André BARONNIER : un résultat positif pour l'année 2014. A noter deux changements au sein de notre comité, Jean ROUSSET qui était porte-drapeaux depuis la création du comité (janvier 1977). Il sera remplacé par Bernard BORDET, nous le remercions pour ses nombreuses années de dévouement.

La saison prochaine, notre assemblée aura lieu un samedi matin pour se terminer par un repas au restaurant.

Notre comité avec ses 30 membres dont 8 veuves va continuer ses manifestations en 2015 et ceci grâce à une bonne équipe.

Bonne santé à tous. Bonne année 2015.

Bernard VENET



Temps fort de l'année

Nous venons de **commémorer le 11 novembre**. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts de Grézieu, c'est à Meys que nous nous sommes retrouvés à 10h30 pour un moment de prières à l'église en présence des anciens combattants de nos 4 villages, puis à la cérémonie au monument aux morts fraîchement rénové dont M. le Maire de Meys présenta les travaux. Après le dépôt de gerbe et la lecture du message ministériel et l'appel des morts, les enfants de l'école de Meys chantèrent la Marseillaise et un détachement de la clique de Virigneux interpréta les musiques d'usage. A noter à cette cérémonie la présence des maires des 4 villages, Philippe GARNIER de Meys, Michel BONNIER d'Aveize, Marcel BERNE de Grézieu-le-Marché et Jean-Claude PICARD de Duerne, des conseillers municipaux et de la population qui se retrouvèrent tous à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité de Meys.

Vers 13h c'est au restaurant "Les Moissons" que 76 convives se retrouvèrent pour un repas convivial qui fût agrémenté de blagues et de chansons. Pour terminer la journée, bon nombre de participants se donnaient rendez-vous à la salle de la cantine pour la traditionnelle belote.





AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

Société de pêche de Ste-Foy-l'Argentière



Comme chaque année, 2014 a commencé pour les pêcheurs de l'AAPPMA par le safari truites à l'étang PONCET. Ayant eu cette année l'accord de Denis PONCET pour une utilisation plus longue de l'étang (du 18 janvier au 2 mars), nous avons pu faire 2 lâchers de 50 kg de truites à 3 semaines d'intervalle et satisfaire ainsi les pêcheurs qui apprécient chaque année un peu plus ce moment convivial.

La saison a véritablement commencé le 8 mars pour l'ouverture de la truite en 1^{re} catégorie. Le niveau des rivières était très bon et les prises de truites "farios" ont été nombreuses dès les premiers jours. Le niveau de l'eau ayant depuis fortement baissé, les prises se sont espacées même si de beaux spécimens furent capturés.

De leur côté, les pêcheurs d'étang purent réaliser de beaux paniers et profiter des lâchers de l'hiver. A noter que pour cette saison 2014 notre société a lâché plus de 500 kg de poissons d'étang : fritures, carpes, tanches, et plus de 300 kg de truites "farios" pour les rivières ainsi que 200 kg d'arc-en-ciel pour les étangs, le tout pour plus de 6000 € de budget ce qui représente un investissement important mais nécessaire pour la bonne marche de notre société.

L'achat d'une tondeuse débroussailleuse a facilité la tâche des membres du bureau pour l'entretien des abords de nos plans d'eau qui attirent toujours autant les pêcheurs venant, seuls ou en famille, passer un moment convivial.

Cette année, nous avons pu renouveler à l'étang Varagnat, les **journées de sensibilisation à la pêche pour les jeunes**. Ainsi les 31 mai et 12 juillet les jeunes pêcheurs titulaires de leur carte de pêche à Ste-Foy purent bénéficier des conseils du bureau en matière de pêche (amorçage, techniques de pêche selon le poisson recherché). Le 12 juillet s'est tenu simultanément notre traditionnel "**concours poissons chats**" à l'étang Varagnat

qui, plus qu'un concours, est une rencontre au cours de laquelle sont invités les représentants des municipalités du territoire de l'AAPPMA, les propriétaires des plans d'eau de la société, les dépositaires de cartes de pêche ainsi que tous ceux qui au cours de l'année participent sous une forme quelconque à la bonne santé de notre société. Bien sûr un petit mâchon est offert dans la matinée par la société et la bonne humeur est de mise, même si les pêches réalisées ne sont pas extraordinaires.

La saison 2015 est actuellement au cœur des discussions du conseil d'administration mais nous pouvons d'ors et déjà dire que l'effort commencé en 2013, poursuivi en 2014 sur les **alevinages**, sera continué pour 2015 afin d'essayer de toujours satisfaire les pêcheurs qui semblent apprécier nos cours et nos plans d'eau. Les étangs seront rempoissonnés dès cet automne par les espèces traditionnelles et en ce qui concerne les rivières, la décision du choix des truites (farios ou arc-en-ciel) dépendra des remarques des pêcheurs en fonction de leur ressenti des années 2013 et 2014. Toutes ces décisions seront prises lors des prochaines réunions du conseil d'administration. Afin de protéger nos rivières et les espèces sauvages qui y demeurent, nous reconduirons sur le ruisseau de Lafay et sur la partie basse de la Brévenne, la pêche sans arillon comme cela est déjà le cas sur le Rossan et l'Orgeolle.



En ce qui concerne les **ventes de cartes** nous constatons une certaine stabilité des cartes annuelles vendues (à ce jour nous comptons 221 cartes annuelles vendues, adultes, femmes, jeunes et découverte) ce qui est encourageant car la saison n'est pas terminée. Vous pouvez toujours vous procurer vos cartes de pêche auprès de nos dépositaires : Bar du Centre à Ste-Foy-l'Argentière Bar chez Cath et Dom à Haute-Rivoire Restaurant Les Moissons à Meys. Et puis surtout n'hésitez pas à consulter notre site internet <http://www.aappma-ste-foy.fr/> que Frédéric THIZY fait vivre avec toute la passion de la pêche et de l'informatique qui l'habite.

L'année 2015 verra également le **renouvellement des membres du CA** de la société avec déjà des départs programmés de certains d'entre nous. Il est donc nécessaire et indispensable que de nouvelles candidatures interviennent afin d'assurer la pérennité et d'apporter une vision nouvelle à notre société. Si vous êtes pêcheurs et motivés pour participer à la vie de la société venez nous rejoindre au sein d'une équipe dynamique et passionnée. Pour cela contactez un des membres du CA, vous serez chaleureusement accueilli.

Bonne fin de saison à toutes et tous.

**Le bureau de l'AAPPMA
Les Amis de la Haute Brévenne**





Associations

Association Sportive Meysarde

C'est en 1981 qu'est née l'ASM et il est toujours agréable d'en parler. Au-delà d'un club de football, c'est une famille où petits et grands peuvent s'exprimer. L'état d'esprit positif, nous y tenons particulièrement au sein de l'association. Tous les membres et participants contribuent au bon fonctionnement et à l'avenir de l'ASM.

Une saison de foot est riche en matches, manifestations, organisations et donne souvent l'occasion de se rendre utile, d'apporter son expérience, son savoir-faire.

Aussi, et c'est primordial, il règne un climat convivial et chaleureux où le respect est roi en toute situation.

Cette saison 2014-2015 a vu naître une entente avec le club de Grézieu-le-Marché au niveau des jeunes (14 joueurs dont 1 U7, 11 U9 et 2 U11). Ainsi les enfants peuvent jouer dans leur catégorie que ce soit sur le terrain de Meys ou de Grézieu.

Nous avons également une équipe seniors et une équipe vétérans dans lesquelles les joueurs peuvent mettre toute leur énergie, leur envie et talent pour la réussite du club. Sachez que nous

sommes toujours à la recherche de nouveaux membres qui souhaiteraient partager avec nous leur passion du ballon rond.

Je ne manquerai pas de vous dire que l'ASM c'est également le plaisir de recevoir et nous vous donnons **rendez-vous le 21 février pour notre soirée habituelle autour d'un bon repas.**

L'ASM vous souhaite une bonne année 2015 et surtout la santé.

**Le Président,
Sébastien LABARRE**



Les classes en 5

Cette année, l'association meysarde des classes en 5 est heureuse de vous convier à la **fête des classes le samedi 18 avril 2015.**

La traditionnelle **vente des brioches** des classes débutera le **10 janvier**. Profitant d'une bonne dynamique au

sein du groupe des conscrits, l'association des classes en 5 a l'intention d'organiser un concours de boule carrée au centre du village sur la place Mangini qui se ponctuera par un repas campagnard. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont déplacées à l'oc-

casion de l'omelette du Mai ainsi que toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cet événement.

*De la part de tous les conscrits,
nous vous souhaitons à tous
une belle et joyeuse année 2015.*



Etat civil

Naissances 2014

PELLEGRIN Matéo Guillaume, né le 2 janvier
fils de Guillaume PELLEGRIN et Laurie VISSERIAT
Lot. La Croix

VASSE Lenny Claude Louis, né le 27 janvier
fils de Jean-Baptiste VASSE et Jenna FAYOLLE
Lot. Le Clos des Roches

CIANFARANI Téssa, née le 6 mars
fille de Cyprien CIANFARANI et Audrey LAFFAY
Le Petit Fermier

NAUMOWICZ Léo Serge Bernard, né le 29 mars
fils de Fabrice et Christelle NAUMOWICZ
Le Bourg

BERGER Théo Frédéric, né le 10 avril
fils de Yohan BERGER et Sandrine GAREL
Les Roches

BAZIN Klélia, née le 10 avril
fille de William BAZIN et Maurine LEMONNIER
Le Genetais

BOINON Léo, né le 23 juin
fils de Mickaël BOINON et Angélique TISSIER
Le Granjon

BAPTISTA DE JESUS Thaïs, née le 4 décembre
fille de Laurent BAPTISTA DE JESUS et Christelle ROME
Lot. Le Clos des Roches

Mariages 2014

GARREAU Michel Philippe et CULLET Ghislaine Paule, le 26 avril

GONSSOLIN Marc et LAFARGE Odile France Alette, le 28 juin

TRUC Frédéric Bruno Denis et BUISSONNET Catherine Antoinette, le 12 juillet

LABARRE Yannick Bernard Lucien et COTTET Céline, le 26 juillet

NAUMOWICZ Fabrice Marius Bénédicte et EICHINGER Christelle Jeanne Claude, le 20 septembre

JOUVE Jacques Christian Marcel et THIZY Christiane Jeanne Marie Claudette, le 27 septembre

RUET Pascal et ALONSO Isabelle, le 7 novembre



Décès 2014

BERTHOLON Claude Antoine, décédé le 12 mars à l'âge de 83 ans

GRANJON Florence, décédée le 22 mars à l'âge de 41 ans

VENET Marius, décédé le 18 mars à l'âge de 76 ans

MARTINEZ Yves Dominique, décédé le 1^{er} avril à l'âge de 56 ans

CHARRETIER Jeanne Philomène Lucie, décédée le 1^{er} avril à l'âge de 93 ans

MARTIN Michel Benoît, décédé le 2 mai à l'âge de 86 ans

TRECHOT Monique épouse GIRAUDON, décédée le 9 août à l'âge de 80 ans

MURE Lucien Pierre Antoine, décédé le 24 septembre à l'âge de 86 ans

CHEVROT Annette Bénédicte **veuve FAYOT**, décédée le 3 novembre à l'âge de 84 ans

GERIN Marc Jean, décédé le 12 décembre à l'âge de 70 ans

Classes en 4

